

# LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°271 – 01/04/2011

## DANS L'ACTUALITÉ

### ► Intermittents : Pôle emploi ranime le feu

Plusieurs syndicats du spectacle montent au créneau suite à l'affaire qui a opposé Pôle emploi à la compagnie Vilcanota.

Lire page 3

### ► Avignon : l'édition 2011 fait de la place aux enfants

Le Festival d'Avignon va faire participer les enfants du quartier Monclar où sera construite sa fabrique.

Lire page 4

### ► Les festivals préservent leurs financements locaux

Un tour d'horizon des festivals de musiques actuelles montre une stabilité des subventions territoriales.

Lire page 5

### ► «Distinguer la diplomatie des échanges culturels»

Selon Olivier Poivre d'Arvor, l'action publique doit soutenir les arts à l'international sans dépendre des intérêts diplomatiques.

Lire page 6

### ► Bordeaux : le TNT à la croisée des chemins

Seul un nouveau projet permettra au théâtre dirigé par Éric Chevance, de poursuivre ses activités.

Lire page 11

## CAPITALE CULTURELLE

# Marseille-Provence 2013 : sortir du flou artistique

L'année capitale européenne de la culture a ouvert des perspectives chez les acteurs marseillais confrontés aux contraintes budgétaires. Ils attendent maintenant un projet artistique clair.

L'année 2011 n'a pas fini de mettre à l'épreuve les nerfs des professionnels de la culture à Marseille tant les attentes sont grandes sur le plan local, à l'égard de Marseille-Provence 2013 capitale européenne de la culture. L'annonce de la sélection des projets a été reportée à la fin de l'année (*La Lettre du Spectacle* du 4 mars), ce qui accentue la tension. Le 21 mars, le journal *Libération* annonçait que le directeur Bernard Latarjet allait céder son poste, déclenchant un communiqué un peu précipité. Bernard Latarjet, artisan de la candidature marseillaise au titre de capitale européenne de la culture, souhaite passer la direction générale à son ancien collaborateur à La Villette, Jean-François Chougnat.

### Opacité et parisianisme ?

Bernard Latarjet assure qu'il n'abandonne pas le navire, puisqu'il devient conseiller auprès du président Jacques Pfister. Mais, à 70 ans, il préfère quitter la direction opérationnelle à un moment où la structure va monter en plein régime sur la production des projets, l'organisation logistique et la communication.

Jean-François Chougnat, directeur du musée d'art moderne José-Berardo à Lisbonne, avait été candidat à la direction du CentQuatre, au printemps dernier, mais aussi pressenti pour la direction du Festival d'automne. Les Marseillais auront beau jeu de dire que c'est encore un «étranger» qui est choisi, après Ulrich Fuchs, directeur général adjoint. Ce dernier avait succédé à Marie-Pierre de Surville, ex-conseillère de la ministre Christine Albanel, qui aura effectué un

séjour éclair à Marseille avant de retourner à Paris. Sur un ton vif, la maire d'Aix-en-Provence, Maryse Joissains, a réagi à l'annonce de l'arrivée de Jean-François Chougnat, n'ayant pas été prévenue à l'avance : «*Je trouve ces manières inadmissibles, ce sont bien celles de Parisiens envers les habitants de la province. Moi, je donne 7 millions d'euros pour faire partie du projet alors on doit au moins me fournir un CV de ce monsieur Chougnat.*» Lors de la confé-

### «Il est temps que les décisions se prennent»



Pierre Sauvageot, directeur de Lieux publics, centre national de création à Marseille.

«*Tout le monde surinvestit beaucoup trop Marseille-Provence 2013 [MP2013] à cause de l'ambiance générale de réduction des financements publics. Quand tout le monde baisse, le seul espace de développement se concentre sur cette année. Quand on vous dit depuis cinq ans «j'aime beaucoup ton travail, je ne te baisserai pas» et que tout augmente autour, je comprends la tension produite par Marseille-Provence 2013. Ensuite, il ne faut pas confondre artistes et structures culturelles. Je ne connais pas d'artistes marseillais qui ne soit pas investi dans un ou deux projets de MP2013. Pour ma part, je porte un projet [Métamorphoses]. Je n'ai pas fait de quotas selon les provenances. Je crois que la demande est plus forte du côté des structures que des artistes. Mais c'est vrai, les gens sont perdus. L'équipe de MP2013 passe un temps considérable à essayer de naviguer entre de multiples financeurs. Il y a une demande à ce que les décisions se prennent. Enfin, beaucoup ne comprennent toujours pas ce qu'est une capitale européenne de la culture. Ils voient cela comme une vitrine et trouvent normal que ce soit d'abord une occasion de mettre en avant leur projet. Or c'est aussi le moment d'essayer des choses exceptionnelles.*»

rence de presse du 24 février, Bernard Latarjet avait dit qu'il entendait l'inquiétude des Marseillais sur «un projet qui se préparerait dans l'opacité et qui serait indifférent aux acteurs culturels et aux artistes locaux et pour tout dire un projet parisien». Il a toujours insisté sur le fait que le budget prévu pour MP2013 ne siphonnerait pas les budgets culturels des différentes collectivités territoriales. Or, à Marseille, les discussions vont bon train sur ce sujet. Elles ont

été alimentées par plusieurs cas de réductions de budget : le Centre international de poésie de Marseille par la Ville, le Ballet de Marseille par la Région, la Friche Belle de mai par la DRAC.

## Pas de baisse généralisée des subventions

L'approche de l'année 2013 à Marseille a-t-elle un impact sur les subventions de fonctionnement allouées aux acteurs culturels locaux ? Les professionnels que nous avons

contactés dressent un même constat de statu quo. «Pour les compagnies conventionnées, les subventions sont stables. Ce sont des sommes tellement faibles, observe Renaud Marie Leblanc, délégué régional Syndeac et directeur de la Cie Didascalies. Idem pour Françoise Léger, directrice du centre national des arts de la rue Le Citron jaune : «Nous pensons que nous n'aurons pas de baisse en 2011.» Pas de baisse non plus pour Yves Fravega, de la Cie L'Art de vivre et délégué Synavi. Des voix discordantes s'élèvent cependant, comme celle de Ferdinand Richard, directeur du Centre de développement pour les musiques actuelles AMI : «Sur les 200 000 € que nous donnait la DRAC en 2009, nous en avons perdu 40 000 en 2010 et peut-être 50 000 en 2011. Mais ce n'est pas lié à 2013. C'est une nouvelle ventilation

de ses crédits.» Dominique Bluzet, directeur du Gymnase, pointe lui aussi une baisse des subventions que lui verse la Ville de Marseille : «Moins 30 000 € en 2010 et moins 20 000 € en 2011» (sur un total de 1,4 million). Il dément du coup la rumeur selon laquelle il aurait obtenu une quelconque rallonge. Bruno Schnebelin, directeur de la compagnie Ilotopie, note : «Nous n'avons pas davantage, mais pas moins non plus. Ce sont les petites associations qui auront le plus de difficultés. Du fait des baisses des dotations de l'État, les collectivités sont un peu dans l'expectative.» De petites compagnies ou lieux peuvent en effet disparaître dans le silence. En témoigne le théâtre du Petit Matin à Marseille qui vient de fermer ses portes faute de contrats aidés. Si les subventions se maintiennent en

## Un Off en préparation

**Un festival Off se prépare dans la cité phocéenne pour l'année de la capitale européenne de la culture Marseille Provence 2013. Trois graphistes ont lancé l'idée dès 2004 et ont déposé la marque Marseille 2013. Ils appellent tous les artistes n'ayant pas voulu ou pu déposer leur dossier auprès de l'institution officielle à le faire sur le site [www.marseille2013.com](http://www.marseille2013.com). Ils ne disposent d'aucun budget, mais proposent de compter sur un financement participatif via Internet. À la mi-mars, l'équipe comptait une trentaine de projets potentiels mais espère en dénicher bien plus.**

## Françoise Chatôt : «Faire confiance aux artistes locaux»

Du 15 mars au 2 avril, les Marseillais ont découvert la dernière création de Françoise Chatôt, *Roméo et Juliette*, une production importante, avec douze acteurs sur scène. Fidèle à ses principes, le Théâtre Gyptis a fait appel à des talents de la région : le compositeur Alain Aubin, la costumière Virginie Bréger, le chorégraphe José Maria Alves pour les scènes de bataille, des nombreux comédiens issus de l'École régionale d'acteurs de Cannes ou, à l'image de Victoire Bélézy (Juliette), de l'École nationale d'art dramatique de Montpellier. «Nous employons le plus possible d'acteurs et de techniciens locaux», confirme Françoise Chatôt, alors que tant



VINCENT HENROT

**Françoise Chatôt**

d'autres sont encore dans cette habitude marseillaise de faire venir des Parisiens, de faire construire ses décors à Paris, de répéter à Paris...» Parisienne d'origine elle-même, Françoise Chatôt pratique Marseille depuis 40 ans. Elle avait été invitée en 1971 par le centre dramatique national, puis avait occupé l'Espace Massalia au centre-ville avec son codirecteur également metteur en scène Andonis Voyoucas. En 1987, le couple se voit confier l'ancien cinéma de 700 places dans le quartier populaire de la Belle de mai. «Nous avons été choisis par la Région et la Ville parce que nous étions des artistes. Nous avons voulu un théâtre de création inscrit dans le quartier, en ami-

tié avec ses habitants.» Avec cette grande salle, les Chatôt-Voyoucas s'éloignent alors de l'avant-garde pour privilégier de grands textes et proposent une création chaque année. Ils coproduisent aussi deux à trois œuvres de compagnies ou artistes locaux, chaque année. «De vraies coproductions dans lesquelles nous mettons de l'argent. L'année dernière a été plus calme à cause d'un problème économique, mais nous aurons cinq jeunes compagnies en coproduction la saison prochaine.» C'est ce rapport entre le lieu et la création locale que Françoise Chatôt craint de voir se déliter. D'abord parce que le modèle d'un théâtre dirigé par des artistes est de moins en moins souvent encouragé par les élus. Ensuite, parce que le quartier a changé, l'affluence brutale d'immigrés et les

difficultés économiques ont fragilisé les liens sociaux. Mais surtout, elle estime que les politiques de la région ne donnent pas de signes clairs en faveur des artistes. Marseille-Provence 2013 en est, selon elle, l'illustration avec des directions



MBONFILS

**Roméo et Juliette**

successives venues de l'extérieur et l'impression d'un «manque de respect pour les projets des créateurs locaux». Pour sa part, le Gyptis a déposé quatre dossiers dont une reprise d'*Hypatie*, de Pan Bouyoucas et un opéra de Kleist. ● Y. P.

**Le théâtre Gyptis appartient à la régie culturelle du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est au titre de compagnie Chatôt-Voyoucas que le théâtre reçoit des subventions de la Ville (639 000 € en 2010), de la Région (260 000 €), du Département (130 000 €) et de l'Adami (20 000 €). Des chiffres quasiment stables depuis une dizaine d'années. S'y ajoutent 10 000 € au titre de la formation, pour un total d'un peu plus d'un million d'euros. La DRAC s'est retirée à la fin du conventionnement (2003-2007). La Région baisse son apport de 30 000 € en 2011. Les autres notifications ne sont pas encore arrivées.**

► moyenne, les inquiétudes concernant 2013 ne cessent de grimper. «Maintenant, ça urge, s'exclame Nathalie Marteau, directrice de la scène nationale du Merlan, qui attend des prises de décision au sein de MP2013. *On ne peut que se satisfaire de l'arrivée d'un nouveau directeur général.*» «Le départ de Bernard Latarjet est plutôt bien vécu. Cela devenait un peu trop balbutiant», commente Céline Rousseau, administratrice de Cosmos Kolej, qui se félicite toutefois de ses «très bonnes relations avec les chefs de projets de MP2013. Ils ont plus un regard porté sur les lieux qui disposent d'une capacité de production et ont une politique de développement du territoire.»

### Un projet encore illisible

L'attente se fait davantage sentir dans le domaine de la création et, notamment, parmi les compagnies indépendantes. Hubert Colas, directeur de la Cie Diphtong, n'a «pas eu de réponse effective» concernant son projet de création, alors que son festival ActOral sur lequel il «travaille depuis 2008 avec les équipes de MP2013, est plus avancé». Pas de certitude non plus pour les projets déposés par Znorko, directeur artistique de Cosmos Kolej, Ferdinand Richard, Nathalie Marteau, Yves Fravega ou Françoise Léger : «Je pense que je vais produire mon projet autrement», déclare Renaud-Marie Leblanc. *Je ne peux pas attendre plus longtemps. Le projet culturel de MP2013 n'a aucune lisibilité.* Bruno Schnebelin, quant à lui, n'a pas déposé de dossier : «J'étais dans le préprojet [de candidature, NDLR] avec un «Parcours de l'eau», mais cela ne s'est jamais concrétisé, s'agace-t-il. Ce qui me gêne dans tout cela, c'est qu'il faut courir deux lièvres à la fois : c'est-à-dire trouver un territoire qui nous accueille et, en même temps, vérifier que cela fonctionne auprès de MP2013». ●

MARJOLAINE DIHL  
ET YVES PÉRENNOU

## SOLIDARITÉ

### Japon : des actions de soutien

Les initiatives de solidarité du milieu artistique français pour le Japon sont à relever principalement dans le secteur musical. Le 17 mars, la Gaîté lyrique accueillait une soirée de soutien aux victimes du séisme. Les recettes devaient être reversées à la Croix-Rouge internationale. L'Orchestre philharmonique de Radio France, Radio France et la Salle Pleyel ont dédié un concert aux victimes du séisme au Japon, le 18 mars. Les cachets étaient offerts et la Salle Pleyel mise gracieusement à la disposition des musiciens. Le 20 mars, l'Opéra national de Paris dédiait au peuple japonais sa représentation du ballet *Coppélia*, avec appel aux dons au profit de la Croix-Rouge. De son côté, la Maison de la culture du Japon à Paris dit avoir reçu

beaucoup de propositions de la part des artistes. Elle les regroupera afin de donner un concert de soutien vers fin avril ou début mai. La quatrième édition de SónarSound Tokyo, déclinaison du festival catalan Sónar de Barcelone, est maintenue les 2 et 3 avril, malgré la catastrophe naturelle et nucléaire. Sónar fera don d'un quart des recettes de billetterie de ses festivals de Barcelone et Galice, perçues entre le 23 mars et le 1<sup>er</sup> avril, à la Croix-Rouge japonaise. Elle lui versera également les bénéfices de SónarSound Tokyo et tous les dons accordés par les artistes, lieux et fournisseurs. Après quelques travaux, l'Institut franco-japo-



JEAN-MARC LOBBE

La Nuit du train de la Voie lactée, d'Oriza Hirata, le 7 avril à la MCJP de Paris

mais de Tokyo a pu rouvrir ses portes le 28 mars. Il accueille une exposition de photos de Pierre Terrasson sur Gainsbourg. «À l'exception de rares annulations, tous les intellectuels, artistes, enseignants invités à l'Institut ont confirmé leur souhait de se rendre au Japon», indique le directeur Robert Lacombe. Il rend hommage à «la patience, la compassion et la grandeur d'âme» des Japonais dans l'épreuve. ●

## ASSURANCE CHOMAGE

### La convention reconduite

Comme prévu (*La Lettre du Spectacle* du 18 mars), la convention Unedic pour l'assurance chômage a été reconduite sans changements pour les annexes 8 et 10 qui définissent les règles spécifiques aux intermittents du spectacle. Les syndicats de salariés et du patronat ont convenu de mettre en place un groupe de travail qui se réunira toutes les six semaines

à partir du quatrième semestre 2011. Il étudiera notamment la question des «droits rechargeables» pour les travailleurs sous contrat précaire. La CGT-Spectacle appelle à suivre avec attention leurs travaux sur «la simplification des modalités de mise en œuvre du régime d'assurance chômage» et de «l'articulation avec la solidarité nationale» ●

### Pôle emploi ranime le feu

La compagnie de danse Vilcanota qu'anime le chorégraphe Bruno Pradet à Montpellier, s'est vu refuser, à la suite d'un contrôle de Pôle emploi et par une lettre du 10 octobre, la possibilité de prendre en compte au titre des annexes 8 et 10 les cachets des interprètes employés au cours des résidences de création. Puisque l'œuvre ne préexistait pas, justifiait Pôle emploi, il s'agissait d'une création et il fallait donc rémunérer les participants soit en tant qu'auteurs soit au régime général, mais pas selon l'annexe 10. Il semble que le Centre national cinéma spectacle (CNCS) d'Annecy ait aventuré cette interprétation. S'appuyant sur l'article L.212-1 du Code de la propriété intellectuelle, Pôle emploi considère qu'un «artiste est une personne qui contribue à l'exécution d'une œuvre littéraire ou artistique». Les critères pour déterminer si cette personne peut bénéficier de l'annexe 10, sont que «l'exécutant doit apporter une contri-

bution personnelle à l'œuvre» et «doit se produire au sein d'un spectacle, c'est-à-dire interpréter une œuvre devant un public» (extrait du courrier de Pôle emploi du 25 février 2011). Cette lecture des textes a déjà provoqué les protestations de la Coordination des intermittents d'Ile-de-France, de la CGT-Spectacle, du syndicat Chorégraphes associés et du Synavi. Ils dénoncent une interprétation qui ignore en particulier les spécificités de l'œuvre chorégraphique, laquelle n'existe pas avant d'avoir commencé à être répétée par les danseurs, ce qui incite Chorégraphes associés à écrire : «Cette décision constitue une négation des pratiques pour l'ensemble du secteur chorégraphique». Le cas de la compagnie Vilcanota a fini par se régler, ce qui laisserait penser qu'il s'agit plutôt d'une initiative locale et singulièrement malheureuse. Cette lecture des textes pourrait entraîner un casus belli avec le monde du spectacle. ● P. V.

## COLLECTIVITÉS

## En Savoie, Diapason crée un parlement culturel

Pour la dernière fois, les Français ont voté pour des conseillers généraux. À partir de 2014, les mêmes élus siègeront à l'assemblée régionale et au Département. Même si la culture reste une compétence partagée et si les subventions culturelles échappent à l'interdiction des financements croisés, le principe d'économie poussera les départements à concentrer leurs dépenses sur leurs compétences prioritaires. Les futurs conseillers territoriaux auront tendance à répartir les compétences, y compris dans le domaine culturel. La Savoie présente une façon d'an-



D.R. Pierre Boutin

ti-ciper cette évolution. L'association Danse et musique en Savoie s'est transformée en juillet 2010 en établissement public de coopération culturelle (EPCC) sous le nom de Diapason. Le 13 mai prochain, un conseil culturel départemental sera associé à l'établissement. Il sera composé d'une cinquantaine d'acteurs culturels dont les représentants des grandes structures culturelles et têtes de réseau, mais aussi sept représentants de chacun des conseils culturels de territoire. Le directeur de Diapason, Pierre Boutin, attend beaucoup de cette innovation : «Le passage en EPCC a été le résultat d'une évolution naturelle, la forme associative ayant trouvé ses limites, expliquait-il. Pour autant, il fallait éviter d'intégrer les services du Département pour conserver une autonomie. Diapason n'est pas conçu pour gérer un équipement ou un événement, mais comme outil de coopération politique et de développement.» Les principales villes ou agglomérations du département ainsi que sept territoires représentés par deux élus sont devenus actionnaires aux côtés du conseil général. Le conseil culturel complétera ce dispositif à la façon d'un parlement. Il se réunira en plénière deux à trois fois par an et travaillera par commissions pour faire des proposi-

tions à l'EPCC et aux élus. Huit représentants du conseil siègeront au conseil d'administration de l'EPCC. Selon Pierre Boutin, cette organisation va provoquer une confrontation, ou mieux, une coopération accentuée entre les élus territoriaux et les professionnels. «C'est une réponse à l'organisation des collectivités envisagée par la loi

pour 2014, commente Pierre Boutin. Il est encore temps que la communauté professionnelle se prenne par la main et vienne aux côtés des élus pour les éclairer. Mais cela l'oblige à une auto-critique».

C'est en travaillant au schéma départemental d'éducation artistique qu'ont été constitués des conseils culturels dans les territoires aboutissant au conseil départemental. Diapason, doté d'un budget d'un million d'euros et d'une quinzaine de permanents, est financé par le conseil général. L'État et la Région devraient dans les prochains mois formaliser leur partenariat par une convention. Les villes et intercommunalités ne subventionneront pas mais rétribueront ses prestations. Avec le passage en EPCC, les missions se sont élargies à l'ensemble du spectacle vivant et même aux arts plastiques et visuels. L'agence accompagne la structuration des territoires et va développer un observatoire de la vie culturelle et artistique. En revanche, elle devrait de moins en moins intervenir directement comme opérateur. «Nous sommes déjà le moins possible dans la diffusion directe, indique Pierre Boutin. Par contre, nous sommes encore très actifs sur l'accompagnement de l'émergence notamment en tant qu'opérateur du Centre départemental des pratiques musicales et chorégraphiques. Nous portons aussi beaucoup de projets en co-construction dans l'éducation artistique... Mais nous voulons au maximum que cela soit progressivement pris en charge par des relais dans les territoires.» ● Y. P.

## PETITS LIEUX

## Le plan «cafés-cultures» bientôt opérationnel

Le programme d'aide à la diffusion des pratiques culturelles dans les cafés de moins de 200 places a été présenté par ses artisans, l'association le Pôle et le collectif Culture Bar Bars, le SNAM-CGT (syndicat national des artistes musiciens), l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), la Ville de Nantes, les Régions Pays de la Loire et Aquitaine et le ministère de la Culture. À l'étude depuis 2008, le dispositif national des cafés-cultures sera mis en place au second semestre 2011. Pour les cafés proposant plus de six spectacles par an, l'attribution de la licence d'entrepreneur ne fera pas changer le lieu de catégorie et n'impliquera pas de mises aux normes de sécurité propres aux lieux de spectacle. Le ministère de la Culture et l'UMIH se sont accordés pour organiser des formations à l'intention des responsables des cafés cultures. Une charte autour des pratiques amateurs a été établie. Pour les professionnels, le fonds d'aide à l'emploi artistique géré par le Guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) sera opérationnel au second semestre. Permettant la prise en charge d'une partie des charges sociales, l'aide augmentera en proportion du nombre d'artistes sur scène. «Ce calcul favorise la diversité des formes», précise Marc Slyper, du SNAM-CGT. Selon lui, le dispositif va stimuler l'emploi légal d'artistes dans ces petits lieux. Il table sur un fonds de 3 millions d'euros la première année, mêlant contributions d'entreprises au plan national et aides de collectivités sur leur territoire. Mais aucun nom de partenaires privés n'a été communiqué. Les créateurs du dispositif souhaitent attirer d'autres secteurs d'activités que les brasseurs, avec possibilité de défiscalisation à hauteur de 60%. Les Régions Pays de la Loire et Aquitaine se sont engagées. L'Île-de-France, les Villes de Paris, Toulouse et Bordeaux pourraient les rejoindre. Le conseil général de la Sarthe a voté 10 000 euros pour 2011. «Nous souhaitons veiller à diffuser les musiques actuelles en milieu rural», précise Hélène Chédorge, directrice de la culture de ce Département. ● T. L. R.



GUY YOTTE-HUSSON

Les Carreleurs américains

## DIFFUSION NUMÉRIQUE

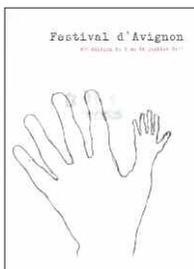
## Accord étendu entre l'INA et la Comédie-Française

La Comédie-Française et l'Institut national de l'audio-visuel (INA) ont renouvelé et prolongé leur accord signé en avril 2002. Jusqu'ici il a permis de restaurer et numériser quelque 10 000 documents audio et vidéo du catalogue de la Comédie-Française. L'INA a reçu mandat pour les commercialiser auprès des professionnels. Une cinquantaine d'œuvres ont ainsi été éditées en DVD. Désormais, l'INA étendra son champ d'action à des captations de pièces réalisées par la Comédie-Française elle-même et jamais diffusées à la télévision. D'autre part, le mandat de commercialisation de l'INA s'appliquera à de nouveaux médias et supports comme la télévision à la demande ou le téléchargement sur Internet. Actuellement, il n'est pas encore possible pour un particulier d'acheter une captation de la Comédie-Française sur le site Web de l'INA. Cette voie est désormais ouverte. ●

## FESTIVAL D'AVIGNON

## L'édition 2011 fait de la place aux enfants

C'est bien le Festival d'Avignon qui sera maître d'ouvrage de l'atelier de création en projet dans le quartier Monclar, a confirmé Hortense Archambault, codirectrice du festival. L'outil sera notamment doté d'un plateau de la taille de la scène et de 18 logements pour accueillir les équipes artistiques. Cette nouvelle implantation du festival, extra-muros,



JEAN-LUC MOULÈNE

a aussi une fonction symbolique à l'égard des Avignonnais et conduit le festival à s'impliquer dans la vie du quartier Monclar, caractérisé par la «grande mixité sociale», comme le souligne Hortense Archambault. Sans attendre la construction du lieu, la prochaine édition va mettre les habitants de Monclar sous les projecteurs. Le festival

va débuter le 6 juillet à 15 heures dans la cour d'honneur par le *Petit projet de la matière*, d'Odile Duboc et Françoise Michel, proposée par Anne-Karine Lescop, avec des enfants du quartier. Boris Charmatz, l'artiste associé, mettra aussi à contribution une trentaine d'enfants d'Avignon pour sa re-création de *Levée des conflits*, en plein air au stade de Bagatelle. «*Une version Woodstock*», plaisante-t-il.

On aura compris que l'enfant tient une place de choix dans cette édition, sous l'influence de Boris Charmatz qui garde des souvenirs vifs du festival en tant qu'enfant. Plusieurs autres spectacles, même s'ils ne sont pas conçus pour les enfants, parlent d'eux, comme celui de Cyril Teste. Avignon 2011 aura aussi ses grands frissons : la création d'Anna Teresa

de Keersmaecker dans la cour d'honneur à 4 heures du matin, les trois premières pièces de Sophocle mises en scène par Wajdi Mouawad avec Bertrand Cantat et Pascal Humbert à la musique, le retour d'Angélica Liddell, le duo Jeanne Moreau-Étienne Daho pour mettre en musique *Le Condamné à mort* de Genet, Patrice Chéreau, Romeo Castellucci, Frédéric Fischbach, Pascal Rambert, Vincent Macaigne, le quarantième anniversaire du Théâtre

Ouvert... L'avant-programme est visible sur Internet ([www.festival-avignon.com](http://www.festival-avignon.com)).

L'actualité arabe se fraye un chemin dans la programmation grâce aux Tunisiens Jalila Baccar et Fadhel Jaïbi. La billetterie du festival ouvrira le 13 juin avec des tarifs inchangés. Enfin, le nom de l'artiste associé au Festival d'Avignon 2012 est désormais connu. Ce sera Simon McBurney, directeur artistique du Théâtre de Complicité, en Angleterre. ● Y.P.

## Le Crédit Coopératif succède à Dexia

Après vingt-sept années de fidélité, Dexia n'est plus mécène du Festival d'Avignon. La fondation du Crédit Coopératif prend la relève pour 2011 et 2012 avec un soutien de 150 000 euros, soit 10% du budget annuel global de la fondation. «C'est un budget très conséquent pour une petite banque comme la nôtre, fait observer Jean-Pierre Mongarny, secrétaire général de la fondation. Ce qui prouve notre implication dans le secteur culturel, alors qu'il y a une forte baisse du mécénat dans son ensemble en direction de la culture.» Le Crédit Coopératif est la banque du Festival d'Avignon.

## ARTS DU CIRQUE

## Vers un manifeste pour la création et la diffusion

Territoires de cirque organise, jusqu'à la fin de l'année, quatorze rencontres pour questionner la création et la diffusion dans le domaine des arts du cirque. L'association compte 29 adhérents, pôles nationaux des arts du cirque et structures pluridisciplinaires. «*Nous avons un peu de mal, chacun sur son territoire, à convaincre les élus des contraintes et des spécificités des arts du cirque*, explique Claire Peysson, présidente. *À l'approche des présidentielles, nous voulons mettre en partage les énergies développées et des expériences originales menées de façon à écrire un manifeste autour de la création et de la diffusion dans les arts du cirque.*» L'un des objectifs est donc d'associer les élus à ces rencontres. Territoires de cirque veut se placer du point de vue de la production et de la diffusion, sans aborder l'enseignement et l'évolution des formes. Bien que dix structures aient reçu le label de pôle national des arts du cirque, le secteur reste inquiet car les financements stagnent. «*Les labellisations sont importantes, mais une politique doit se donner des moyens*, insiste Claire Peysson. *Pour une nouvelle génération d'artistes, nous nous posons la question de leurs moyens de créer, produire et diffuser. Le chapiteau est en danger mais nous sommes dans une démarche positive. Nous avons la volonté d'alerter, en émettant des propositions.*» Première rencontre le 15 avril à Cherbourg. ● T.L.R.

## ARTS DE LA RUE

## La troisième promotion de la FAI AR a pris son envol

Ils sont plasticiens, graphistes, comédiens, poètes, chorégraphes et souvent metteurs en scène et ont entre 22 et 51 ans. Quinze apprentis (neuf femmes et six hommes) de la Formation avancée et itinérante des arts de la rue (FAI AR) participaient au temps fort qui marquait la fin de leur parcours, du 15 au 19 mars, à Marseille (13).

Ils ont présenté à des visiteurs professionnels, un bilan d'étape de leur projet de création dans l'espace public, bilan constitué d'une mini-exposition, d'un dossier, d'une présentation orale et d'un geste artistique. La première promotion de la FAI AR avait démarré en 2005. Celle-ci est la troisième. La prochaine travaillera d'octobre 2011 à mars 2013, les candidatures étant closes depuis le 31 mars. Cette formation à temps plein



– mais gratuite – les emmène en divers lieux d'Europe et d'Afrique pour les confronter à des professionnels sur des thèmes comme le jeu d'acteur, le signe dans la ville, l'ombre et la lumière... Mais c'est le projet de création propre à chaque apprenti qui est au cœur du par-

cours. «*Nous les accompagnons sur un chemin personnel, en essayant de ne pas les formater*», souligne le directeur, Dominique Trichet. Sur la première promotion, neuf projets sur quinze ont abouti et dix sur treize pour la deuxième. Désormais installée dans les bâtiments neuf de la Cité des arts de la rue à Marseille, la FAI AR est une association conventionnée avec le ministère de la Culture, la Région et la Ville de Marseille. ●

## MUSIQUES DU MONDE

## Babel Med Music va s'ouvrir au jazz et se positionne pour 2013

Babel Med Music prend de la vigueur face au Womex, autre grand rendez-vous consacré aux musiques du monde (organisé à Copenhague, Danemark), même s'il ne jouit pas encore du même rayonnement international. La 7<sup>e</sup> édition avait lieu du 24 au 26 mars à Marseille. Avec plus de 15 000 spectateurs en trois jours, l'événement affiche cette année «une fréquentation publique record». Un succès que revendiquent fièrement Bernard Aubert et Sami Sadak, les deux organisateurs, pour une manifestation ne bénéficiant, ce qui peut apparaître comme un comble, d'aucun soutien de la Ville de Marseille (l'essentiel des financements publics proviennent de la Région PACA).

En plus des trente concerts, sélectionnés par un jury de professionnels, Babel Med Music constitue un forum des musiques du monde, réunissant les acteurs de la filière. «Côté professionnels, nous enregistrons une hausse de 13% des accréditations», déclarent les codirecteurs, qui affichent 2 500 participants et 170 stands. Suite aux mésaventures de 2010 (le chapiteau du salon évacué en raison de vents violents), ils avaient cette année changé de lieu (toujours au Dock des Suds) et soigné l'espace des exposants pour offrir de meilleures

semble bien loin. Aujourd'hui, une «bonne vente» s'élève à 15 000 exemplaires en France, autant pour l'Europe. C'est par exemple le cas du Trio Joubran qui, si l'on excepte les «stars», figure parmi les plus gros vendeurs. «Les grands médias ne suivent plus. Il est devenu très difficile d'exposer un artiste», regrette Bernard Batzen, producteur à Azimuth. Chacun est contraint de revoir ses stratégies de développement de carrière. Beaucoup déplorent le manque d'ouverture du réseau généraliste de diffusion (scènes nationales, scènes conventionnées...). Des lieux qui, selon un tourneur, «se contentent de remplir, avec les mêmes artistes, une ou deux cases dédiées aux musiques du monde par saison».

## L'électro aussi en ligne de mire

Ce ne sont pas les chiffres qui engagent à l'optimisme. Depuis 2003, le marché du disque a chuté de 60%. Les statistiques concernant la world music ne sont pas légion. Selon des données fournies par la Sacem, les musiques du monde représentaient 3 millions de disques en 2009, soit 5% du marché, et, côté concerts, 3% de la billetterie totale, selon le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). Autre handicap, le problème persistant des visas était également au cœur des conversations. Tourneurs, organisateurs de festivals et de concerts hésitent de plus en plus à programmer des artistes venus de l'étranger, sachant qu'un visa peut leur être refusé à la dernière minute, conduisant à une annulation du concert. L'une des conséquences est une préférence accordée à des artistes installés dans l'Hexagone. À terme, les musiques du monde sont-elles condamnées à être créées en France ?

Se tournant vers l'avenir, Bernard Aubert et Sami Sadak veulent ouvrir Babel Med Music au jazz par le renforcement de cette discipline dans la prochaine programmation et par une ouverture à des exposants du secteur. Les deux filières présentent de fortes similitudes : taille du marché, conditions économiques, structuration du réseau de diffusion (lieux et festivals), faible exposition médiatique et stratégies de développement de carrière. Les codirecteurs songent aussi à élargir par la suite le rendez-vous à la musique électro. Babel Med Music compte faire partie des projets majeurs de Marseille-Provence 2013. Bernard Aubert et Sami Sadak ont déposé un dossier et attendent encore la réponse. Leur absence de cette opération d'envergure serait assurément inexplicable. ● NICOLAS MARC

## RÉCOMPENSES

## Molières : les nominés

Le 17 avril, la Maison des arts et de la culture de Créteil accueillera pour la deuxième fois la soirée des Molières, retransmise en direct sur France 2. Voici la liste des nominés. **Théâtre public** : *Les Chaises* par Luc Bondy, *Le Dindon* par Philippe Adrien, *Rêve d'automne* par Patrice Chéreau, *Un fil à la patte* par Jérôme Deschamps. **Théâtre privé** : *Diplomatie* par Stephan Meldegg (Théâtre de la Madeleine), *Henri IV* par Daniel Colas (Théâtre des Mathurins), *Le Mec de la tombe d'à côté* par Panchika Velez (Théâtre de la Renaissance), *Le Repas des fauves* par Julien Sibire (Théâtre Michel). **Compagnies** : *Dom Juan* (René Loyon/Cie RL), *Les Femmes savantes* (Marc Paquien/Cie de l'Intervention), *Ma chambre froide* (Joël Pommerat/Cie Louis Brouillard), *Le Mardi à Monoprix* (Michel Didym/Cie Boomerang). **Pièce comique** : *Le Gai Mariage* (Théâtre des Nouveautés), *Le Prénom* (Théâtre Édouard-VII), *Le Technicien* (Théâtre du Palais-Royal), *Thé à la menthe ou t'es citron* (Théâtre Fontaine). **Comédien** : Niels Arestrup (*Diplomatie*), Jean-François Balmer (*Henry IV*), Jean-Claude Dreyfus (*Le Mardi à Monoprix*), André Dussollier (*Diplomatie*), Christian Hecq (*Un fil à la patte*), Micha Lescot (*Les Chaises*). **Comédienne** : Valeria Bruni Tedeschi (*Rêve d'automne*), Julie Depardieu (*Nono*), Catherine Hiegel (*La Mère*), Maaike Jansen (*Le Technicien*), Dominique Reymond (*Les Chaises*), Hélène Vincent (*La Célestine*). **Auteur francophone vivant** : Denise Chalem (*Aller chercher demain*), Daniel Colas (*Henry IV*), Emmanuel Darley (*Le Mardi à Monoprix*), Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière (*Le Prénom*), Valère Novarina (*Le Vrai Sang*), Joël Pommerat (*Ma chambre froide*). **Metteur en scène** : Philippe Adrien, Patrice Chéreau, Marcial Di Fonzo Bo, Bernard Murat, Joël Pommerat et Julien Sibire. ●



JEAN DE PEN/COLLECTIF À VIFIS

conditions d'accueil. Une évolution remarquable et appréciée par les participants.

Le rendez-vous est l'occasion d'observer les tendances. Même si l'événement voit dans son succès «un contre-pied à la crise et le symbole que les musiques planétaires continuent, plus que jamais, à rassembler et à faire vibrer les peuples», force est de constater que la world music continue de subir des turbulences. Malgré une vitalité apparente et une offre qui reste très créative, le secteur connaît une période difficile, contraignant artistes, producteurs et tourneurs à s'adapter dans un contexte aggravé par les difficultés du disque. «On est dans une situation de combat, il faut se battre pour sortir des nouveaux projets», constate Pascal Bussy, responsable du secteur world music chez Harmonia Mundi. Le temps des disques d'or

## MUSIQUES ACTUELLES

## Les festivals préservent leurs financements locaux

Si quelques collectivités locales ont fortement réduit leurs aides à certains festivals, la plupart échappent à de fortes coupes dans leurs subventions.

## Stables

## ● Les Terres du Son

Essentiellement et historiquement autofinancé, le festival des Terres du Son du 8 au 10 juillet à Monts (37) verra ses deux partenaires publics maintenir leurs aides : 35 000 € du conseil général d'Indre-et-Loire et 18 000 € de la Région Centre. Le budget global augmente de 680 000 à 700 000 €.

## ● Nuits Sonores

La Ville de Lyon soutient depuis plusieurs années les Nuits Sonores à hauteur de 340 000 €, tandis que la Région Rhône-Alpes versait 60 000 € en 2010, un financement en cours de négociation, sans doute légèrement en hausse. La DRAC aide la manifestation à hauteur de 20 000 €, comme en 2010.

Le conseil général du Rhône ne verse aucune subvention. Les Nuits Sonores s'autofinancent à 80% et disposent d'un budget stable, à 1,9 M€ pour cette neuvième édition, du 1<sup>er</sup> au 5 juin.

## ● Art Rock

Les subventions du conseil général des Côtes-d'Armor (340 000 €), de la Ville de Saint-Brieuc (208 000 €), de la Région Bretagne (90 000 €) et de l'Agglomération de Saint-Brieuc (76 000 €) sont stables, avec un budget en augmentation de 1,85 à 1,95 M€. La DRAC, qui diminue chaque année son aide à Art Rock, ne lui a pas encore notifié d'évolution (aide de 20 000 € en 2010).

## ● Francofolies de la Rochelle

La Ville de la Rochelle, le conseil général de Charente-Maritime et le conseil régional de Poitou-Charentes devraient maintenir leur niveau de subvention aux Francofolies (du 12 au 16 juillet), soit 18% d'un budget de 4 M€.

## ● Solidays

Avec un budget quasi stable à 3,1 M€, le festival comptera également sur des subventions pérennes de ses partenaires publics : le conseil régional d'Île-de-France, le conseil général des Hauts-de-Seine, la mairie de Paris, le ministère de la Jeunesse et des Sports et la DRAC. Ces financements publics représentent la moitié du budget de cette manifestation. Suite à la création d'un practice de golf sur son site (l'hippodrome de Longchamp), Solidays devrait revoir à la baisse ses capacités d'accueil de 10 à 20%.

## ● Les Suds

Les deux principaux partenaires publics des Suds en Arles aideront dans les mêmes proportions le festival. Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur verse une subvention de 190 000 €, le conseil général des Bouches du Rhône 80 000 €. La Ville d'Arles aide la manifestation à hauteur de 6% (et propose des mises à disposition), la DRAC à hauteur de 2%, pour un budget global d'un million d'euros, autofinancé pour 40%.

## ● Muzik'Elles

Créée et pilotée en régie directe par la municipalité de Meaux (Seine-et-Marne), la manifestation était passée de trois à deux jours l'an dernier, la Ville ayant réduit son budget à 650 000 €, contre 800 000 € lors de la création en 2005. Ce financement est stable pour 2011, sur un budget global d'un million d'euros. La société Abacaba assure la production exécutive et la coprogrammation de ce festival prévu les 24 et 25 septembre.



## En baisse

## ● Eurockéennes de Belfort

L'Agglomération du Pays de Montbéliard a divisé par deux sa subvention aux Eurockéennes (50 000 € pour 2011), tandis que les autres partenaires publics maintiennent leurs aides (Ville de Belfort, conseil général du Territoire de Belfort, Région Franche-Comté), soit 16% d'un budget global de 5,2 M€.

## ● La Tour Prend l'Air

Les subventions de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (30 000 €), de la Ville de Voisins-le-Bretonneux (15 000 €) et du conseil général des Yvelines (8 000 €) sont stables. Mais certaines villes mobilisent davantage leurs services pour accompagner le festival qui passe de juin à juillet et de deux à trois jours (les 1<sup>er</sup>, 2 et 3). Des subventions fixes, alors que le budget de la Tour Prend l'Air croît de 153 000 à 260 000 €.

## ● On Connait la Chanson

Le conseil général du Puy-de-Dôme baisse sa subvention au festival qui aura lieu de fin avril à fin mai, passant de 20 000 € à 5 000 €. «Les demandes de subventions y sont désormais instruites par des commissions d'élus qui ont découvert les dossiers. L'autofinancement, des coréalizations et des coproductions compenseront cette baisse», explique Aurélien Coissard, coordinateur. La Région Auvergne et la DRAC maintiennent leurs aides à l'association organisatrice de 20 000 et 10 000 €.

## En hausse

## ● Jazz sous les pommiers

À l'occasion de sa trentième édition (du 28 mai au 4 juin), le festival voit son budget croître de 1,3 à 1,5 M€, notamment pour coproduire une création et organiser une grande parade gratuite. La Ville de Coutances, le conseil général de la Manche et la Région Basse-Normandie aident davantage la manifestation pour ses trente ans, à hauteur de 35% de son budget global, tandis que ses ressources propres devraient être de 48%.

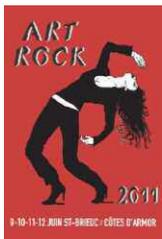
## ● Le Jardin du Michel

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle augmente sa subvention de 30 000 à 50 000 € pour l'édition 2011 (du 2 au 4 juin), les aides de trois communautés de communes sont stables, tandis que celle de la Région Lorraine (25 000 € en 2010) est en négociation. Avec un budget stable de 680 000 € hors taxes, le Jardin

du Michel s'autofinance à 86%. La coopérative culturelle qui organise cette septième édition négocie des conventions triennales avec les collectivités.

## ● Les 3 Éléphants

Comme pour l'ensemble de ses subventions, le conseil général de Mayenne réduit de 10% celle versée au festival, passant de 35 000 à 31 500 € pour 2010. En revanche, la Ville de Laval renforce son aide de 75 000 à 100 000 €, tandis que le conseil régional des Pays de la Loire maintient sa subvention à 45 000 €. Après une édition 2010 déficitaire de 80 000 €, l'association a réduit le budget de 500 000 à 450 000 € hors taxes. Les 3 Éléphants proposeront du 20 au 22 mai quatre espaces (contre six l'an passé) dont un à l'accès payant. ● NICOLAS DAMBRE



## ENTRETIEN

## «Il faut distinguer la diplomatie et les échanges culturels»

Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture, est l'auteur de *Bug Made in France* livre paru en début d'année dans lequel il dénonce l'absence de politique de soutien aux industries culturelles.

**Vous décrivez le déferlement culturel américain comme résultat d'une volonté politique. Le spectacle vivant est-il à l'abri ?**

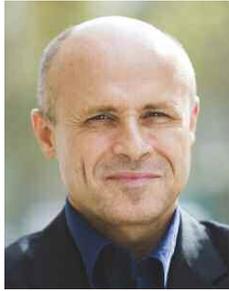
Le spectacle vivant a une assise que n'ont pas les secteurs culturels liés aux technologies numériques où le rapport de force avec l'Amérique est considérable. Le spectacle vivant a un réseau fort, un terreau de créateurs très riche. En France, son implantation est historique et la demande du public est importante. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il y a trop d'offres, trop de compagnies. Le spectacle vivant, à l'exception de la danse, n'a pas besoin d'évoluer dans une économie globalisée. Il peut vivre sur le plan économique en auto-suffisance, même si, sur le plan artistique, l'auto-suffisance peut être inquiétante. Des cas comme *Le Roi Lion* sont infimes quand on les compare au bug monstrueux existant entre des pays comme les nôtres où l'on consomme de la culture numérisée et les pays qui numérisent le monde avec une vision de la culture tout à fait différente de la nôtre. Il y a des secteurs menacés comme la musique. Ce n'est pas le cas du spectacle vivant.

**Vous expliquez la convergence d'intérêts entre les entreprises culturelles américaines et la politique de leur pays. En France, l'internationalisation de la culture est liée à la diplomatie. Le spectacle vivant y gagne-t-il ?**

Après tant d'années au Quai d'Orsay et malgré mon attachement profond à la diplomatie, je ne pense pas vraiment que la culture doive être au service de la diplomatie. Sauf dans quelques pays de dictature où l'on peut comprendre que les intérêts diplomatiques et les échanges culturels soient concertés,

ces choses-là doivent être distinguées.

L'Institut français pourrait être largement suivi par le ministère de la Culture. J'étais partisan d'une double tutelle. De toute façon, l'artiste n'accepte pas d'intervenir dans une logique diplomatique. Par contre, il faut que l'État soutienne la présence française à l'étranger. Mais cette action publique ne doit pas être liée aux intérêts de la diplomatie. Sinon, le risque est de ne pas être présent là où il faut, de perdre de l'efficacité. Parfois, il faut des actions microscopiques. Par exemple, l'accueil et les bourses pour de jeunes artistes étrangers en France. Cela a été abandonné. Souvent, nos ambassadeurs en Afrique veulent avoir des spectacles français. Or j'ai toujours pensé qu'il fallait aussi soutenir les artistes du pays. Il y a un



JOHN FOLEY

point de vue diplomatique, il y a un autre point de vue culturel. Il peut y avoir aussi un point de vue économique qui conduirait, par exemple, à investir à Miami pour être présent sur une place du marché international de l'art.

**Que vous inspire la mésaventure de l'année France-Mexique ?**

Je regrette que les pouvoirs publics aient renoncé à ce qui était l'origine du projet. Avec Philippe Douste-Blazy [alors ministre des Affaires étrangères] nous devions faire une année de l'Amérique latine, sans se limiter à un seul pays. Des courriers avaient été envoyés aux ministres des Affaires étrangères de tous ces pays. À l'époque, je n'avais pas ressenti une envie très forte chez les responsables mexicains. La suite a plutôt été la projection de notre propre désir. Je pense à Xavier Darcos [président de l'Institut français], pour qui c'est une situation difficile à gérer juste à son arrivée. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

## ARGENTINE

## Tandem Paris-Buenos Aires

Baptisé «Tandem Paris-Buenos Aires 2011», le programme d'échange artistique franco-argentin porté par l'Institut français et la Ville de Buenos Aires, prévoit notamment une invitation du Théâtre du Rond-Point par le Théâtre général San Martín (Philippe Genty, Pierrick Sorin, Alfredo Arias...). À côté d'une offre copieuse en classique, les tendances émergentes de la scène musicale française seront représentées outre-Atlantique en juin par Fefé, Congopunq et Mademoiselle K. En retour, entre autres événements, le CentQuatre accueillera une centaine d'artistes argentins sur le thème du tango, du 16 au 18 septembre ; le théâtre de la Bastille Daniel Veronese du 21 septembre au 2 octobre ; 25 artistes de l'avant-garde argentine en électro et clubbing seront à Paris par du 10 au 20 octobre ; le Théâtre de la Ville recevra un spectacle de Lola Arias du 6 au 17 décembre... ●

## CANADA

## Trois spectacles au Cirque du Soleil

Daniel Lamarre, PDG du Cirque du soleil, a annoncé la sortie de trois nouveaux spectacles en 2011 et compte dépasser le milliard de dollars de recettes (715 millions d'euros), rapporte l'AFP. Cette société de 5 000 salariés exploite 17 spectacles dans le monde dont sept permanents à Las Vegas. Elle est également présente à Tokyo d'où elle vient d'évacuer 300 salariés, suite au séisme. Selon Daniel Lamarre, l'entreprise n'a encore jamais été déficitaire sur une production. Il précise que les spectacles itinérants deviennent rentables à partir de 100 000 spectateurs par ville, sous chapiteau ou bien dès 15 000 billets en salle Arena. ●

## VITE DIT

► En Italie, la protestation a débouché sur la démission du ministre de la culture et le débloqué de 150 millions d'euros de budget supplémentaire. ► En Syrie, la plateforme syrienne de danse qui devait s'ouvrir le 12 avril à Damas par un spectacle de la compagnie de William Forsythe a été suspendue par son organisateur, la compagnie Tanween, en raison des troubles politiques. ► L'ancien danseur du Bolchoï Sergueï Filine en devient le directeur artistique, pour cinq ans, remplaçant Iouri Bourlaka.

**Annecy : Extra-européen.** Le prochain festival transfrontalier Extra Annecy-Genève (du 12 au 28 mai), proposera des rencontres professionnelles du 12 au 14 mai et notamment deux journées consacrées aux résidences de travail et de création des artistes extra-européens, avec une attention particulière sur les pays arabes et orientaux puisque sont attendus de Tunisie Hafiz Dhaou et Fadhel Jaïbi, du Maroc Taoufiq Izzediou, d'Israël Amit Drori, du Liban Omar Rajeh, d'Iran Ali Moini... L'événement est organisé par Bonlieu Scène nationale Annecy, le théâtre Saint-Gervais Genève et l'ADC Genève.

**Jazz slammé sous les pommiers.** Pour son trentième anniversaire, le festival Jazz sous les Pommiers, du 28 mai au 4 juin à Coutances (50), coproduit

un spectacle avec la scène nationale de Bourges (Cher). Théâtre, slam, lectures et jazz s'entremêleront dans un spectacle mettant en scène le comédien Jacques Gamblin et six musiciens dirigés par Laurent de Wilde. Cette création, d'un budget de 100 000 €, tournera en mars 2012 pour d'ores et déjà une quinzaine de représentations.

### **Danse l'Afrique : tournée en suspens.**

L'Institut Français semble rencontrer des difficultés pour organiser la tournée des lauréats de la biennale Danse l'Afrique Danse. À Bamako (Mali) du 29 octobre au 5 novembre, celle-ci avait désigné **Horácio Macuacua** (Mozambique) et **Florent Mahoukou** (Congo) pour les pièces collectives. Jusqu'à cette année, la tournée de ces lauréats était mise en place rapidement car les propositions de pro-

## UN SITE À LA LOUPE

### reseauculture21.fr

Ce portail collaboratif défend l'agenda 21 de la culture et la notion de développement durable appliquée à la culture. Il présente des actualités, des entretiens avec spécialistes du domaine, l'agenda, les textes de référence...



Il est partenaire de l'Observatoire des politiques culturelles.

grammation étaient nombreuses. Aujourd'hui, un seul lieu a répondu favorablement de façon certaine (Le Pavillon Noir, CCN d'Aix-en-Provence). Cette situation découle d'une conjonction défavorable où l'on retrouve d'une part quelques difficultés dans la mise en place de l'Institut Français et, d'autre part, des candidats moins médiatisés. Il faut sans doute y voir aussi les limites d'un dispositif mis en place en 1995.

### **Musique à**

**Chambord.** Le Château de Chambord organise un premier festival de musique classique du 15 au 29 juillet. Le directeur du château, Jean d'Haussonville, en a confié la direction artistique à la pianiste Vanessa Wagner. Dans la programmation : Brigitte Engerer, Trio Wanderer, le Orchestre Symphonique Région Centre-Tours avec Augustin Dumay, Marie Vermeulin, Douce Mémoire...

## ROUEN

# Hangar 23 : la justice donne raison à Ahmed Merghoub

Le tribunal administratif de Rouen (76) a annulé le 15 mars le licenciement pour faute grave d'Ahmed Merghoub, directeur du Hangar 23. Après quatorze ans de direction du théâtre municipal – d'abord Théâtre Duchamp-Villon puis Hangar 23 – Ahmed Merghoub avait été accusé de harcèlement moral en mars 2010, suspendu par la mairie dès le mois de mai et licencié en juillet. Le tribunal a estimé insuffisante l'enquête menée par la Ville pour justifier un licenciement et il a rejeté les autres griefs présentés par la mairie. La Ville est condamnée à le réintégrer et à l'indemniser de 10 000 euros. Or un nouveau directeur a déjà été recruté. Sébastien Lab, secrétaire général de Dieppe Scène Nationale, était attendu le 1<sup>er</sup> avril, malgré la décision judiciaire. Ahmed Merghoub, 60 ans, compte pourtant retrouver son poste et, dans cette perspective, ne commente pas les événements. Du côté de la mairie, Laurence Tison, adjointe au maire chargée de la culture, n'a pas donné suite à notre demande d'entretien. Lors de l'audience, le magistrat rapporteur du tribunal administratif a exposé une situation où Ahmed Merghoub était contesté par deux membres de l'équipe. Il pointe les « contradictions évidentes » entre les témoignages, ainsi que

le « manque d'éléments tangibles et vérifiés ». L'histoire d'Ahmed Merghoub à Rouen peut prêter à croire que le licenciement trop rapide n'est pas juste le résultat d'une maladresse administrative. Recruté sous la municipalité socialiste de Yvon Robert, en 1996, Ahmed Merghoub qui s'occupait jusque-là des musiques actuelles et du cirque à la Villette, a transformé le Théâtre Duchamp-Villon en scène de musiques du monde, jazz, variétés et danse. Cette petite révolution trouve son public, mais, en 2001, Duchamp-Villon doit fermer pour travaux, puis la Ville repasse à droite. Le théâtre s'installe dans un entrepôt du port, portant le numéro 23. Location en principe temporaire et coûteuse en chauffage qu'Ahmed Merghoub envisage bientôt de pérenniser dans un autre hangar, le 106, de l'autre côté de la Seine. Serge Sobczynski qui fut directeur de la culture à Rouen de 1995 à 2001, confirme qu'Ahmed Merghoub est bien le premier artisan du projet de scène de musiques actuelles de Rouen. Pendant la municipalité centre-droit de Pierre Albertini (2001-2008), ce projet de 106



Ahmed Merghoub

est soutenu par l'agglomération, le conseil général et le conseil régional, à majorités socialistes, avec l'appui de Valérie Fourneyron, actuelle maire PS. Pourtant, en avril 2006, c'est Jean-Christophe Aplincourt que le jury des tutelles choisit pour diriger le projet de SMAC. Selon un proche, Ahmed Merghoub le vit comme une trahison. Et ses craintes s'accroissent lorsqu'à l'approche des élections municipales de 2008, la gauche fait circuler un sondage sur la culture où le Hangar 23 est « oublié ». S'ensuit une pétition de soutien au Hangar 23. Ahmed Merghoub gênerait-il en défendant bec et ongles un projet culturel qui n'entre plus dans le puzzle rouennais ? En apparence, le nouveau directeur recruté, Sébastien Lab, s'inscrit pourtant bien dans la continuité, puisqu'il promet des musiques du monde, du jazz et de la danse. Il annonce toutefois l'abandon des musiques amplifiées, prises en charge par le 106, va monter une saison jeune public et mettra l'accent sur les dramaturgies interdisciplinaires. Le théâtre resterait au Hangar 23 où la Ville a prévu des travaux d'isolation. ● Y. P.

PARIS

## Besoin d'air pour la Maison d'Europe et d'Orient

La maison d'Europe et d'Orient, dirigée par Céline Barcq et Dominique Dolmieu, accentue la pression sur la mairie de Paris pour obtenir un peu mieux que les 35 000 euros de subventions annuelles. Cette structure pluridisciplinaire se voue à la création venue de l'Europe centrale et de l'Est : création et diffusion d'arts de la scène, expositions, mais aussi librairie, centre de ressources, de traduction et d'édition. Elle est indépendante des politiques nationales, offrant la parole ici aux cultures minoritaires, là aux politiques alternatives. Une ligne qui n'aide pas à garantir un train de vie régulier. Trop à l'étroit avec ses dix permanents dans le passage Hennel, elle cherche à déménager, mais manque de moyens. Ses soutiens sont d'abord l'État (145 000 euros) et la Région Île-de-France (108 000 euros). Dominique Dolmieu a rendu publique une lettre à l'adjoint au maire de Paris chargé de la culture, Christophe Girard, dans laquelle il décrit avec ironie sa précarité financière, mais aussi les occasions manquées d'accueillir des théâtres européens en tournée, faute de place. «Ce que j'espère d'une politique culturelle de gauche, confie Dominique Dolmieu, c'est aussi la recherche d'un meilleur équilibre entre les projets ambitieux et le saupoudrage auprès des petites structures.» ●



Cette chose-là, mise en scène par Dominique Dolmieu à la MEO

### Adami : hausse de l'action artistique.

Le budget consacré par l'Adami à l'action artistique doit augmenter en 2011, après des baisses en 2008 et 2009, annonce **Bruno Boutleux**, directeur-gérant de l'Adami dans la Lettre de mars. Les commissions de financement des projets artistiques se partageront 13,19 M€ contre 12,78 M€ en 2010.

### Théâtre du Lierre : consultation.

Suite à l'article que nous avons consacré au Théâtre du Lierre à Paris et au futur nouveau théâtre du 13<sup>e</sup> arrondissement dans le dernier numéro de *la Lettre du Spectacle*, **Colette Nucci**, directrice du Théâtre 13, nous précise que si son Théâtre a été consulté pour proposer un projet pour ce nouveau théâtre, la Ville de Paris n'avait encore pris aucune décision officielle concernant la destination de cet équipement.

De son côté, **Farid Paya**, directeur artistique du Théâtre du Lierre, déclare qu'on ne lui a pas proposé officiellement d'accueillir sa compagnie en résidence dans le futur théâtre. L'équipe permanente du théâtre a été licenciée, les activités devant cesser fin avril, pour une démolition du bâtiment actuel en juillet. La mairie de Paris garde le silence.

### Côtes-d'Armor : retour du festival itinérant.

L'association Itinéraires Bis qui a succédé à l'Office départemental de développement culturel des Côtes-d'Armor (ODDC) relance un festival itinérant et pluridisciplinaire à la même période que l'ancien festival Des Petits Riens. Sous le nom d'Objectif 373 (nombre de communes du département), il affiche 23 propositions artistiques et quatre sorties de résidences. Itinéraires Bis est dirigé par **Philippe Sachet**.

### Scènes nationales : «volonté ravivée».

À l'occasion de la manifestation L'Effet scènes, **Frédéric Mitterrand** a souligné son attachement au réseau des scènes nationales dans un communiqué où figure une mise en garde formulée de façon diplomatique : «La volonté ravivée des scènes nationales d'être plus solidaires et complémentaires dans leurs actions artistiques et leur influence professionnelle, au cœur des enjeux de société inédits que notre monde doit affronter, renforce encore la détermination de l'État à soutenir et accompagner, avec les collectivités territoriales, l'avenir de leur réseau et du label.»

### Île-de-France : arts urbains au CentQuatre.

**François Gautret**, fondateur de l'association R.Style, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris tout près du CentQuatre, est le directeur artistique du nouvel événement dédié aux cultures urbaines qui se déroulera justement au CentQuatre les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. Ce festival multidisciplinaire est soutenu par la Région Île-de-France et le fonds de dotation Agnès B.

### Cahiers d'espérance.

Le Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS) organise des états généraux de l'ESS les 17, 18 et 19 juin à Paris. Le Centre national d'appui et de ressources (CNAR) pour la culture appelle à rédiger des «cahiers d'espérance». Il s'agit de faire connaître des actions innovantes de l'ESS. [www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org)

### Ambronay ambassadeur d'Europe.

L'Académie baroque européenne d'Ambronay vient d'être désignée ambassadeur culturel de l'Union européenne. Cette distinction va lui apporter 736 000 € sur trois ans. Ambronay développera ses programmes d'accompagnement des jeunes talents. Cela passe par des échanges

avec d'autres centres européens. Le périmètre de recrutement des académiciens va être élargi ainsi que les propositions de diffusion des spectacles de chaque promotion.

## PARUTIONS

● **LA SCÈNE.** Nouvelles pratiques des bureaux de production, recherche de coproduction, méthodes alternatives de l'économie sociale et solidaire... Le numéro de printemps du magazine *La Scène* consacre son dossier aux stratégies de financement et d'organisation des projets artistiques. À noter également un face à face entre la Fédurok et Live Nation. 02 40 20 60 20.



● **LE THÉÂTRE.** L'historien Alain Viala passe en revue les concepts fondamentaux du théâtre tandis que Daniel Mesguich renvoie en écho la pensée d'un l'homme de théâtre, toute en questionnements, impertinences et contradictions. Un Que sais-je ? bien dense qui devient vivant. PUF, Que sais-je, 9 €.

### ● DÉVELOPPER UN PROJET CULTUREL.

Spectacle vivant en Bretagne propose un guide sur le développement de projets culturels dans le spectacle vivant, en ligne sur son site. Il recense de nombreuses ressources et propose des liens pour répondre aux questions des porteurs de projets novices ou confirmés. [www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)

### ● ART, ÉDUCATION ET POLITIQUE.

Sous la direction de Marie-Hélène Popelard, cet ouvrage de l'IUFM de Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers interroge le sens politique de l'éducation artistique. Sandre Actes, 352 p, 29 €.

### Danse : nouveau festival en Anjou.

Le 5 avril s'ouvrira la dernière édition de la biennale de Saint-Barthélémy-d'Anjou. Mais lui succédera dès l'année prochaine un nouveau festival annuel de danse intitulé Tendance. Resserré sur dix jours, il accueillera une quinzaine de chorégraphes. C'est le Théâtre de l'Hôtel de ville, dans cette cité proche d'Angers, qui pilote l'événement, programmé par la directrice **Brigitte Livenais**, et doté d'une enveloppe de 50 000 €.

**CCN de Tours : la short list.** La présélection des candidats à la succession de **Bernardo Montet** pour diriger le centre chorégraphique national de Tours est constituée de **Thomas Lebrun, Béatrice Massin, José Montalvo, Robyn Orlin**, soit un bel équilibre entre jeunes et valeurs reconnues, hommes et femmes, avec même une candidate étrangère de grande réputation.

**Le Ballet de Biarritz s'étoffe.** Le centre chorégraphique national Malandain Ballet Biarritz dispose désormais de vingt danseurs permanents, soit deux de plus que l'année passée et quatre de plus que l'effectif originel. La compagnie tourne beaucoup (près de 100 dates par an) pour des productions lourdes (le récent *Magifique* demande seize danseurs). Le CCN de Biarritz reste le moins doté, mais la compagnie compense par 50% de ressources propres et tente des paris artistiques comme la création en juin d'un *Lucifer* au Zénith de Pau (64), sur une partition du compositeur Guillaume Connesson, et sous la direction de **Fayçal Karoui** (directeur musical du New York City Ballet) à la tête de l'orchestre de Pau Pays de Béarn.

### Colloque avec les Articuluteurs.

La première étape du cycle de colloques «Culture et

développement territorial» est proposée les 30 et 31 mai à Redon (35) par l'Ufisc et le groupement d'entreprises culturelles locales Articuluteurs. L'expérience des Articuluteurs, soutenue par la Datar (délégation à l'aménagement du territoire) servira d'appui à une réflexion sur les initiatives solidaires et sociales en faveur du développement territorial par la culture.

### Prix Chorus pour Concrete Knives.

La révélation 2011 du festival Chorus, organisé par le conseil général des Hauts-de-Seine, est le groupe Concrete Knives, originaire de Caen (14). Distingué par un jury de professionnels du monde de la musique, il a reçu un prix de 15 000 €.

**Le monde sacré à Grasse.** Le théâtre de Grasse (06), dirigé par **Jean Flores**, organise la première édition des Rencontres des musiques sacrées du monde, du 15 au 19 avril. Cinq spectacles au programme : les chants et danses des femmes de Mayotte, les Gitans du groupe Tekameli, Françoise Atlan et l'ensemble Tarab, les chants corses d'A Filetta et Renaud Garcia Fons.

### CARNET

- **Hélène Surgère.** Entrée comme pensionnaire à la Comédie-Française il y a un an pour *Les Trois Sœurs*, mis en scène d'Alain Françon, Hélène Surgère, 82 ans, est décédée dans la nuit du 26 au 27 mars.
- **Thierry Bertin.** Le directeur des Studios des musiques actuelles du pays de Lorient (56) s'est éteint le 16 mars à l'âge de 47 ans, d'une longue maladie.
- **Vincent Parrot.** Comédien et metteur en scène, Vincent Parrot est décédé vendredi 11 mars à l'âge de 45 ans.

## BORDEAUX

### Le TNT à la croisée des chemins

**E**ric Chevance, directeur du théâtre TNT à Bordeaux, estime qu'après une deuxième année de baisse des subventions de la DRAC, le projet de sa salle n'est plus viable. Sur un budget de 550 000 euros, l'État apportait 193 000 euros en 2009, somme amputée de 20 000 euros l'an dernier et de 40 000 cette année. La DRAC tend à se concentrer sur les scènes labellisées. Le TNT, lieu privé, se veut une passerelle entre l'expérimentation et les scènes plus conventionnelles et applique des règles éthiques : dix salariés en CDI, contrats de cession pour les compagnies. «On nous reproche notre personnel trop important alors que l'on parle de pérenniser l'emploi culturel. Des collectivités nous ont même demandé de les mettre au régime de l'intermittence», commente Éric Chevance. La sauvegarde passera par des licenciements et par une redéfinition du projet. Ayant établi des liens avec l'université de Bordeaux, le TNT veut renforcer cet axe «transmission». Le conseil régional, partenaire minoritaire de la salle (55 000 euros), a des ambitions dans ce domaine. D'autre part, la salle est dans le périmètre d'Euratlantique, vaste opération d'urbanisme de la communauté urbaine. Le TNT peut espérer s'intégrer dans ce plan, ce qui implique le risque de laisser la municipalité reprendre la main sur cette ancienne fabrique de chaussures déjà actée comme lieu culturel dans le plan local d'urbanisme. Le TNT jouit d'une excellente réputation dans le milieu culturel, mais son taux de fréquentation n'est pas très élevé. Il y a deux ans, un audit sur les quatre salles privées bordelaises avait sous-entendu que l'une d'entre elles serait de trop. L'occasion pourrait être bonne de faire porter sur le désengagement de l'État la responsabilité de l'élimination de la salle surnuméraire. En cas d'échec du plan d'Éric Chevance, cette saison sera la dernière après quatorze années d'activité. ● **JEAN-LUC ÉLUARD**

## PARIS

### Du spectacle vivant aux collèges des Bernardins

**L**e 3 mars, le chorégraphe et danseur Loïc Touzé interprétait son solo *Élucidation* sous la voûte du collège des Bernardins, à Paris. C'était la première fois que l'on dansait dans ce superbe bâtiment du quartier latin. Depuis que le diocèse de Paris a restauré cet édifice, en 2008, un sixième département intitulé «la parole de l'art» a été ajouté au pôle recherche et c'est dans ce contexte qu'une programmation nommée «Question d'artiste» a été lancée. Elle est confiée à Jean de Loisy qui fut le commissaire de l'exposition *Trace du Sacré*, à Beaubourg. Trois chorégraphes sont invités ainsi que la compagnie de Gwénaél Morin **Gwénaél Morin** pour son adaptation d'*Hamlet*. Le budget du programme est de 200 000 €. Le budget global de l'institution est d'environ 5 millions que financent les locations d'espace, les recettes propres et le mécénat. C'est à condition de ne pas effaroucher ces donateurs que l'ouverture vers les arts vivants, prévue pour 18 mois dans un premier temps, se prolongera. Pour le moment aucun contact particulier n'a été pris avec d'autres institutions. Les lieux ne sont pas équipés, ce qui oblige à «des spectacles très frugaux, proches de la performance», comme le reconnaît Jean de Loisy qui ajoute : «Ici, toute forme doit prendre un sens». ●



FRANÇOIS DODET

TOURS

## Temps Machine ouvrira bien fin avril

La communauté d'agglomération Tour(s) Plus annonçait mi-mars qu'elle reportait l'ouverture de la scène de musiques actuelles (SMAC) de Joué-lès-Tours, prévue pour le 30 avril. Cette décision faisait suite à la livraison de la salle avec plus de deux semaines de retard et de nombreuses mal-façons «souvent minimes», précise Isabelle Petitfrère, chargée de mission culture à Tour(s) Plus. «Nous avons émis des réserves notamment sur le traitement acoustique du lieu qui se trouve en plein centre urbain». Quelques jours plus tard, l'engagement du constructeur (Bouygues) à réaliser les travaux avant le 30 avril et l'avis positif de la commission de sécurité ont mené à un rétropédalage de l'agglomération. Le calendrier d'ouverture devrait rester inchangé. L'association Travaux Publics qui gère le lieu est confiante et ne procède à aucune déprogrammation. Temps Machine, destinée à être la première SMAC d'Indre-et-Loire, dispose d'une salle de 600 places et d'un club de 180 places, ainsi que de trois studios. Le budget de construction était de 8 M€, pris en charge à plus de 50% par Tour(s) Plus. L'agglomération soutient à hauteur de 400 000 € par an l'association Travaux Publics, titulaire de la délégation de service public pour l'exploitation de la SMAC. ● T. L. R.

PARIS

## L'Élysée-Montmartre toujours vivant

Après l'incendie qui a ravagé mardi 22 mars au matin la salle de l'Élysée-Montmartre (Paris XVIII<sup>e</sup>), plusieurs concerts devraient être déplacés dans des équipements de la Ville de Paris. Gérard Michel, le PDG de Garance Productions qui gère la salle depuis 1988 a rencontré l'adjoint à la culture de la Ville, ainsi que les directeurs du CentQuatre et de la Gaîté Lyrique, qui ont proposé leurs lieux, sans détailler leurs conditions. Plusieurs concerts ont d'ores et déjà été déplacés dans d'autres salles privées, comme l'Alhambra ou le Bataclan. L'incendie serait à priori d'origine accidentelle, peut-être causé par un court-circuit. La police criminelle a ouvert une enquête. «Derrière la façade, il ne reste plus rien de la salle, ni scène, ni bar, ni plancher, ni bureaux. Experts et assureurs diront si la salle est reconstruisible», déplorait Gérard Michel. Pour Garance Productions, l'Élysée-Montmartre représente l'essentiel de l'activité. Avant cet incendie, la société avait été avisée d'une procédure d'éviction par le propriétaire des murs, une société foncière. «L'avocat de notre propriétaire nous a confié que celui-ci était désormais prêt à négocier, après un an et demi sans nouvelles», a déclaré Gérard Michel. Celui-ci a reçu de nombreux témoignages de soutiens d'artistes et de politiques parisiens. Le samedi 26 mars, quelque 200 personnes ont participé à une manifestation de sympathie devant la façade de ce lieu mythique de la musique à Paris. ● NICOLAS DAMBRE



### Professionnels au Printemps de Bourges.

Conférences et rencontres seront organisées du 21 au 23 avril au Printemps de Bourges par le CNV, la Spedidam, la Sacem, le Prodiss et le Bureau export. Elles porteront sur l'actualité des musiques actuelles, l'avenir des droits des artistes et les indicateurs Sacem 2010 et leur rôle dans le développement et la pérennité des carrières des créateurs et artistes du spectacle vivant. [www.printemps-bourges.com](http://www.printemps-bourges.com)

### Rencontre des festivals à Lyon.

Les Nuits Sonores, à Lyon (du 1<sup>er</sup> au 4 juin) créent le premier «Labo européen des festivals». «Près de cent festivals venaient aux Nuits Sonores, nous souhaitons en accueillir deux fois plus, en leur proposant un espace de rencontre et de réflexion autour des enjeux sociaux, politiques ou culturels que représentent les festivals», explique Vincent Carry, directeur.

Trois conférences seront organisées (le festival, objet symbolique, financer un festival...) ainsi que neuf ateliers.

### Concert Madonna 2009 : une mise en examen.

La société Tours Concept France, organisatrice du concert de Madonna en juillet 2009 à Marseille (deux techniciens morts et huit blessés dans l'effondrement de la scène) a été mise en examen pour homicides et blessures involontaires et pour cinq infractions au Code du travail (hygiène et sécurité, transport des charges...), rapporte l'AFP.

### Coups de vents 2012 est lancé.

La quatrième édition de Coups de vents, concours international de composition pour orchestre à vent initié lors de Lille 2004, lance l'appel à candidatures pour l'édition 2012. Date limite des candidatures : 30 juillet. [www.coupsdevents.com](http://www.coupsdevents.com)

## SUR VOS AGENDAS

### PARIS

LE 6 AVRIL

**Vers une politique artistique et culturelle européenne en direction de l'enfance et la jeunesse.**

Par l'ONDA et Scènes d'enfance et d'ailleurs [brigitte.chaffaut@onda.fr](mailto:brigitte.chaffaut@onda.fr)

### RAMONVILLE

LE 6 AVRIL

**Approche accompagnée de l'enfant spectateur**

Par Scènes d'enfance et d'ailleurs. [scenesdenfance@gmail.com](mailto:scenesdenfance@gmail.com)

### NANTES

Du 13 au 17 avril

**Petits et Grands**

Rencontres professionnelles dans le cadre du festival jeune public. [www.petitsetgrands.net](http://www.petitsetgrands.net)

### CAEN

LE 15 AVRIL

**Communication et réseaux sociaux**

Par l'ODIA Normandie [www.odianormandie.com](http://www.odianormandie.com)

### GRENOBLE

LE 11 AVRIL

**Pour une offre artistique culturelle éducative équitable en direction des jeunes et des adultes.**

Par Scènes d'enfance et d'ailleurs [scenesdenfance@gmail.com](mailto:scenesdenfance@gmail.com)

LES 15 ET 16 AVRIL

**Le monde contemporain devient-il créole ?**

Par les Détours de Babel et l'OPC. [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

LE 22 AVRIL

**Rencontre inter-réseaux**

Par Afijma, Zone Franche et Futurs Composés [contact@afijma.asso.fr](mailto:contact@afijma.asso.fr)

### SAINTES

LE 5 MAI

**Intermittence : ce qu'il faut savoir**

Par l'ARSV Poitou-Charentes et Premier'Acte [emilie.bourbon@arsv.fr](mailto:emilie.bourbon@arsv.fr)



## Délégation de service public AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

### SECTION I : AUTORITÉ DÉLÉGANTE

#### I.1) NOM ET ADRESSE

**Nom officiel :** Commune de Solliès-Pont  
**Adresse postale :** 26, Av. du 6ème RTS  
**Localité /ville :** Solliès-Pont  
**Code postal :** 83 210. **Pays :** France  
**Téléphone :** 04.94.13.58.00  
**Fax :** 04.94.13.58.01.  
**Point(s) de contact :**  
**Téléphone :** 04.94.13.58.46.  
**A l'attention de :** M. le Maire  
**Courrier électronique (courriel) :**  
 commande publique1@ville-solliès-pont.fr  
**Adresse Internet :**  
 Adresse générale de l'autorité déléguée  
 et du profil acheteur :  
<http://www.ville-solliès-pont.fr>

#### I.2) NATURE DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE :

Commune

### SECTION II :

#### OBJET DE LA CONSULTATION

##### II.1) INTITULÉ DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC :

Délégation par affermage du service public pour la gestion du festival du château de la ville de Solliès-Pont en application des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et du décret n°93-471 du 24 mars 1993.

##### II.2) TEXTE EN APPLICATION DUQUEL LA CONVENTION EST CONCLUE :

Articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et du décret n°93-471 du 24 mars 1993.

##### II.3) OBJET DE LA DÉLÉGATION :

Le délégataire sera chargé de gérer et promouvoir une manifestation, dénommée «Festival du Château», qui se tient chaque année à Solliès-Pont. Le délégataire devra assurer la production, l'organisation et la communication d'une manifestation culturelle consistant en des spectacles de variétés sur plusieurs soirées en juillet.

##### Domaine de la délégation :

Autre : services récréatifs, culturels et sportifs – Gestion d'un festival culturel

##### Durée de la délégation :

3 ans  
**Lieu principal d'exécution de la délégation :** Commune de Solliès-Pont

##### Code NUTS :

FR 825 – Var

##### II.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT PRÉVISIONNEL TOTAL DE LA CONVENTION (montant prévisionnel

de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine) (en chiffres uniquement) :

**Montant :** 1 144 799 €

##### II.5) CLASSIFICATION CPV (vocabulaire

commun pour les marchés publics)

##### Descripteur Principal

**Objet principal :** 92320000-0

### SECTION III : PROCÉDURE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

#### 1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité déléguée :

#### 2) Publication(s) antérieure(s) concernant la même convention :

- Var Matin publié le 10 juin 2010
- BOAMP annonce n°112B du 11 juin 2010
- E-marchespublics.com publié le 8 juin 2010
- La lettre du spectacle le 25 juin 2010

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

### SECTION IV : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

#### IV.1) DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION PAR L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE :

Le 11 mars 2011  
**DATE DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION  
DE LA CONVENTION PAR L'AUTORITÉ  
DÉLÉGANTE :** Délibération du Conseil  
municipal du 3 février 2011

#### IV) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION A ÉTÉ PRISE

**Nom officiel :** SARL Sud Concerts  
**Adresse postale :** Le Pullman Bât. C –  
255, Av. du Prado  
**Localité /ville :** Marseille  
**Code postal :** 13008. **Pays :** France  
**Téléphone :** 04.91.80.10.89.  
**Fax :** 04.91.80.11.84.  
**Courrier électronique (courriel) :**  
 reb@sudconcerts.net  
**Adresse Internet :**  
 Adresse générale de l'autorité déléguée  
 et du profil acheteur :  
<http://www.sudconcerts.net>

### SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### V.1) LA CONVENTION S'INSCRIT DANS UN PROJET OU UN PRO- GRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non  
**V.3) PROCÉDURE DE RECOURS  
V.3.1) Instance chargée des procédures  
de recours**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif  
de Toulon

#### Adresse postale :

5, Rue Jean Racine

#### Localité /ville :

Toulon

#### Code postal :

83 000. **Pays :** France

#### Téléphone :

04.94.42.79.30.

#### Fax :

04.94.42.79.89.

#### Courrier électronique (courriel) :

greffe.ta-toulon@juradm.fr

#### V.3.2) Introduction des recours (Référé contractuel : L.551-15 du Code de Justice Administrative)

Délai d'introduction des recours : la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième (31) jour suivant la publication du présent avis (art. R551-7du Code de Justice Administrative)

### SECTION VI : CONSULTATION DE LA CONVENTION

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultée (dans le respect des secrets protégés par la loi)  
 Mairie de Solliès-Pont  
 Centre technique Municipal  
 Service de la Commande Publique  
 Allée de la Greffière  
 83 210 Solliès-Pont  
 Tél : 04.94.13.54.74.  
 Fax : 04.94.13.54.75.  
 Mail : commande publique1@ville-solliès-pont.fr

**Date d'envoi à la publication  
du présent avis :** 15 mars 2011



# Montmorency

L'histoire, la Nature, la Vie !

**IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ** Commune de Montmorency  
**Pouvoir adjudicateur :** M le Maire de Montmorency, 2 avenue Foch,  
95160 Montmorency  
**Tél :** 01 39 34 98 00 - **Télécopieur :** 01 34 12 18 65

**MODE DE PASSATION** Procédure adaptée

**OBJET DU MARCHÉ** Création d'un spectacle en plein air sur la vie de Rousseau à Montmorency

#### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

A l'occasion du tricentenaire de Jean Jacques Rousseau en 2012, création d'un spectacle en extérieur d'une durée d'une heure trente ayant pour thème la vie de Jean Jacques Rousseau à Montmorency La prestation inclura une "petite forme" le matin même pour annoncer le spectacle.

**DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX/  
FOURNITURES/PRESTATIONS** 09 juin 2012

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Critères de sélection des candidatures :** Garanties techniques et financières

#### DOCUMENTS À PRODUIRE DANS TOUS LES CAS AU STADE DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

#### CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

#### CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT POUR OBTENIR LES DOCUMENTS

Le dossier sera remis gratuitement sous un délai de 48 heures aux entreprises qui en font la demande par télécopie à l'attention du service achats et marchés :

Adresse : Hotel de ville, 2 av. Foch, BP 70101, 95 162 Montmorency Cedex

Tél : 01 39 34 99 48

Courriel : marchespublics@ville-montmorency.fr

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES** 09 mai 2011 à 16h00

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS** 28/03/2011

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS** M. Francois RAFFIN,  
 Ville de Montmorency, Service achats et marchés, 2 av. foch, BP 70101,  
 95162 Montmorency Cedex. 01 39 34 99 48

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES** M. Frédéric De Faccio,  
 Ville de Montmorency, Service Manifestations, 2 av. foch,  
 95160 Montmorency. 01 39 34 98 36

#### ADRESSE À LAQUELLE LES CANDIDATURES/OFFRES/DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ÊTRE TRANSMISES

Ville de Montmorency, Service achats et marchés (1<sup>er</sup> étage bâtiment état civil), 2 av. Foch, BP 70101, 95162 Montmorency Cedex.

#### SERVICE AUPRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS/ INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil,  
 BP 322, 95027 Cergy-pontoise cedex.  
 Tél. : 01 30 17 34 00, télécopieur : 01 30 17 34 59,  
 courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr



EXCLUSIVITÉ **CAP MAIL** Rennes

Une architecture unique signée Jean NOUVEL

# Offrez-vous une signature, pour développer votre "cré-activité"

**DISPONIBLE**  
 Pour votre activité, un espace exceptionnel au cœur de Rennes.

**UN ÉLAN CRÉATIF...  
 VRAIMENT PRODUCTIF !**

Vous lancez ou souhaitez étendre votre activité dans les domaines culturel, artistique, mode, design, aménagement intérieur, multimédia... ? Emplacement central, accessibilité optimale, environnement hautement qualitatif : au rez-de-chaussée de cet immeuble de grand standing, dessiné par un architecte de renommée internationale, un espace de 600 m<sup>2</sup> vous offre le cadre idéal pour trouver vos publics..



**Une situation d'exception en plein cœur de Rennes**

A deux pas de la Cathédrale et du quartier des Lices, à l'Ouest du centre historique, Cap Mail occupe une position stratégique le long de la Vilaine. Un emplacement unique, dans une zone en forte expansion.

**Un immeuble remarquable, inévitablement remarqué**

Une architecture en forme de proue, signée Jean Nouvel, accompagne la forme du mail et la confluence entre le Canal Ile-et-Rance et la Vilaine. Premier (ou dernier) bâtiment du mail, l'immeuble occupe un rôle

prépondérant sur la Place de Bretagne et devient un signal urbain visible depuis les quais de Rennes.

**L'eau, la lumière, la vie**

La forme du bâti a été conçue pour libérer les points de vues sur le fleuve, depuis le Mail François Mitterrand et

le Quai Saint-Cyr. Au rez-de-chaussée le « parc » se prolonge visuellement sous le bâtiment par une transition de matières, végétal/minéral ; il assure ainsi une liaison urbaine arborée entre le mail et les quais. Enfin, la conservation d'une surface maximum de pleine terre sur la parcelle permet la création d'espaces plantés pour le futur parc des Quais, conçu par Alexandre Chemetoff.

Consultez l'appel à projet sur [www.territoires-rennes.fr](http://www.territoires-rennes.fr)

TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT  
 Tél. 02 99 35 21 08  
 Fax 02 99 30 52 68  
 eric.beauge@territoires-rennes.fr



## Centre Pompidou

Le Centre Georges Pompidou recherche pour sa structure mobile itinérante (550m<sup>2</sup>, dont 370 m<sup>2</sup> espaces d'exposition)

### UN EXPLOITANT

chargé de préparer administrativement et techniquement l'implantation de la structure dans chaque ville d'accueil (étapes de 3 mois dans 3 villes différentes chaque année) et d'en gérer le fonctionnement quotidien, notamment sur les aspects suivants : sécurité, accueil du public, gestion des réservations, surveillance des salles, nettoyage.

Cahier des charges détaillé et dossier de candidature téléchargeables à l'adresse suivante :

[www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr) : Espace professionnel / Appels d'offres

Candidatures à déposer avant le 14 avril 2011



La Ville de Bruges – 15000 habitants  
 Membre de la Communauté Urbaine de Bordeaux

RECRUTE son

DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES (H/F)

Titulaire ou Contractuel  
 à pourvoir au 1<sup>er</sup> JUILLET 2011

### BRUGES

#### MISSIONS

Participe à l'élaboration de la politique culturelle dans un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des élus • Met en œuvre et évalue la politique culturelle • Manage, organise et coordonne l'activité du service culturel

#### TÂCHES

Elaboration et mise en œuvre de la politique culturelle  
 Organisation et gestion du service culturel

Le profil de poste complet est disponible sur [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

#### QUALITES

Expérience confirmée de 3 à 5 ans des milieux artistiques et des réseaux culturels • Intérêt marqué pour l'ensemble des composantes du spectacle vivant • Maîtrise des outils de gestion d'un établissement public culturel en régie directe • Excellentes aptitudes relationnelle, analytique et organisationnelle pour l'encadrement d'équipe et le développement de partenariat • Grande disponibilité • Connaissance de la législation en vigueur dans le secteur culturel • Etre titulaire de la Licence d'Entrepreneur du Spectacle ou remplir les conditions pour l'obtenir.

#### STATUT

Titulaire de la Fonction Publique de catégorie A (cadre d'emploi des Attachés Territoriaux ou à défaut non titulaire – contractuel)  
 Placé sous la responsabilité hiérarchique du Chef du Pôle Animation de la Ville  
 Rémunération : statutaire + régime indemnitaire

Adresser lettre de motivation et CV avant le 18 AVRIL 2011  
 à l'attention de Madame le Maire de Bruges :  
 Hôtel de Ville – Av. Charles de Gaulle - 33523 BRUGES Cedex  
 e-srh@mairie-bruges.fr

## AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

### DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA SALLE DE SPECTACLES ET DE CINÉMA L'AUDITORIUM DE SEYNOD

**1 Identification de l'autorité délégante :**  
Communauté de l'Agglomération d'Annecy  
46 avenue des Iles - 74007 ANNECY  
Tél. : 04 50 63 48 32 - Fax : 04 50 33 11 99

**2 Procédure de passation :**  
Délégation de service public visée par les articles L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Communauté de l'Agglomération d'Annecy, suite à une délibération du Conseil communautaire du 14 février 2011 lance un appel à candidatures afin de dresser la liste des candidats qui seront admis ultérieurement à présenter une offre.

**3 Objet de la délégation :**  
Gestion et exploitation de la salle de spectacles et de cinéma L'AUDITORIUM DE SEYNOD à SEYNOD et de ses annexes : programmation, animation et location de la salle.

**4 Caractéristiques principales de la délégation :**  
• salle de 383 places, 52 000 entrées et un budget de 850 000 euros (Bilan d'activité de la saison 2009-10).

- Le délégataire assurera l'exploitation et la gestion de L'AUDITORIUM DE SEYNOD à ses risques et périls, dans le cadre de la délégation de service public selon le mode de l'affermage.
- Le délégataire est autorisé à percevoir auprès des usagers (spectateurs et organisateurs de spectacles), un prix destiné à rémunérer des obligations mises à sa charge.
- Le délégataire assumera le nettoyage et l'entretien courant de la salle.
- Une redevance sera versée annuellement à la Communauté d'agglomération.

**5 Date et durée de la délégation :**  
La durée de la délégation de service public est de 6 ans.  
Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**6 Présentation des candidatures :**  
Les candidats pourront répondre soit sous la forme d'un contractant unique soit sous la forme d'un groupement et devront produire tous les documents permettant à l'autorité délégante d'apprécier leur aptitude à assurer la qualité et la continuité du service public, ainsi que l'égalité de traitement des usagers devant le service public.  
Les candidats devront fournir les justificatifs suivants :

- lettre de candidature motivée ;
- présentation du candidat.
- copie du ou des jugements, si l'entreprise est en redressement judiciaire,
- justification des compétences et note sur l'expérience acquise dans le domaine de la gestion d'un service public de même nature,
- certificat attestant que le candidat est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales,
- attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du Travail,
- attestation sur l'honneur que le candidat respecte les dispositions relatives à l'article L. 323-1 du Code du Travail (application de la loi sur le handicap),

- moyens dont dispose le candidat pour assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant les services publics,
- renseignements relatifs à la structure juridique et à la capacité financière du candidat, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant des prestations identiques ou similaires des trois dernières années ; les candidats n'ayant pas atteint trois années d'exercice donneront les documents relatifs à leur(s) année(s) d'exercice,
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le soumissionnaire,
- justificatifs de la qualification du personnel de l'entreprise,
- attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle,
- extrait K Bis.

**7 Critères d'appréciation des candidatures :**  
Les candidatures seront appréciées sur la base des garanties professionnelles et financières de chaque candidat, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 323-1 du Code du Travail, ainsi que de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

**8 Date limite de réception des candidatures :**  
Jeudi 5 mai 2011 à 12 Heures

**9 Sélection des candidats admis à présenter une offre :**  
Les candidats admis à présenter une offre recevront gratuitement un dossier de consultation, comprenant notamment un cahier des charges qui définira les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations leur permettant de présenter leur projet de façon détaillée.  
Il indiquera les critères de jugement des offres et la date limite de remise des offres.

**10 Conditions de remise des candidatures :**  
Les dossiers de candidatures devront parvenir, par pli recommandé avec accusé réception, sous enveloppe cachetée comportant l'objet de la consultation, à l'adresse suivante :  
Communauté de l'agglomération d'Annecy, Service Marchés Publics, 46 avenue des Iles, BP 90270 74007 ANNECY Cedex ou seront remis contre récépissé à ce même service aux jours et heures d'ouverture du service, soit du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30.  
L'enveloppe extérieure portera la mention : « Candidature pour la délégation de service public. AUDITORIUM SEYNOD - Ne pas ouvrir »

**11 Renseignements complémentaires :**  
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :  
CAA, Direction des affaires culturelles, 04 50 63 48 30 ou culture@agglomeration-annecy.fr  
Les demandes seront exclusivement adressées par courrier recommandé avec accusé réception, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

**12 Date d'envoi à la publication :**  
25 mars 2011

La passerelle  
théâtre scène nationale  
des Alpes du Sud Gap

Le Théâtre La passerelle,  
scène nationale de Gap et des Alpes du Sud  
recrute son (sa) directeur(trice)

Le théâtre La passerelle/Gap a été créé en décembre 1988 dans la ville préfecture des Hautes-Alpes qui compte 40 000 habitants, et rayonne sur un département alpin dont la population, essentiellement rurale, s'établit à environ 138 000 habitants.

Le théâtre La passerelle/Gap a obtenu le label scène nationale en 2001 ; il a été nommé Pôle régional de développement culturel dès la création de ce label par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il dispose d'une salle de spectacles de 850 places et d'une galerie d'expositions photographiques, auxquelles s'ajoutera prochainement un équipement pour l'accueil d'artistes en résidence.

#### LES MISSIONS :

- > développer un projet artistique pluridisciplinaire, culturel et d'établissement mettant en valeur la diversité de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et de la photographie,
- > assurer une politique de résidences d'artistes, d'associations ou de compagnonnages, facilitée par l'ouverture prochaine d'une « fabrique de théâtre », lieu de répétition et d'hébergement qui permettra d'assurer sur ce territoire une permanence artistique forte contribuant largement à la visibilité du travail des équipes en création,
- > favoriser et d'organiser la rencontre artistique entre les créateurs, les interprètes et les publics,
- > allier l'ambition de la qualité artistique à la recherche d'ouverture au plus grand nombre, en participant dans son aire d'implantation à une action d'éducation artistique et plus largement de développement culturel en direction de tous les publics,
- > élaborer et de mettre en œuvre des actions artistiques de référence, en partenariat avec les acteurs professionnels de la diffusion et de la création qui environnent l'établissement dans les Alpes du Sud (Château-Arnoux et Briançon),
- > poursuivre, voire d'amplifier, l'opération de décentralisation en milieu rural dénommée « Les Excentrés »,
- > poursuivre les liens qui se sont tissés avec l'Italie toute proche, à travers un premier dossier européen de coopération transfrontalière dans le cadre du dispositif Alcotra,
- > gérer l'établissement sur le plan budgétaire (budget annuel de 1 978 000 €) et diriger une équipe comptant aujourd'hui 18 permanents, et une équipe de techniciens intermittents (représentant 7 à 8 postes équivalent temps plein).

#### LE PROFIL :

Professionnel(le), doté(e) d'une expérience confirmée dans la direction de projets artistiques et culturels, dans l'encadrement et le management d'équipes, il (elle) devra faire preuve d'une grande rigueur de gestion. Le ou la candidat(e) devra attester d'une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux et de la création contemporaine. Une expérience dans un établissement équivalent au poste de direction ou de direction-adjointe serait souhaitable.  
Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Poste à pouvoir au plus tard au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2011.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser au plus tard le 23 AVRIL 2011 (par courriel suivi d'un courrier), adressée à :

Monsieur le Président du théâtre La passerelle/Gap  
Association de Développement Culturel de Gap et des Hautes-Alpes,  
scène nationale des Alpes du Sud, 137 bd Georges Pompidou, 05010 Gap Cedex  
e-mail : secretariat@theatre-la-passerelle.com

Monsieur le Maire de Gap  
Mairie de Gap, 3, rue Colonel Roux, 05000 Gap / e-mail : accueil.drh@ville-gap.fr

Monsieur le Responsable du département des publics et de la diffusion  
Ministère de la Culture et de la Communication  
62 rue Beaubourg, 75003 Paris / e-mail : alain.brunswick@culture.gouv.fr

Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur  
23 boulevard du Roi René, 13617 Aix-en-Provence Cedex 1  
courriel à l'attention de la conseillère théâtre : katell.pouessel@culture.gouv.fr



LA VILLE DE SABLE-SUR-SARTHE

Recrute

Un(e)

**DIRECTEUR/TRICE de CENTRE CULTUREL**

Placé sous l'autorité du Maire, vous assurez les missions de conception, de suivi et exécution de la politique culturelle et artistique de la Ville de Sablé

**Vous êtes chargé(e) de :**

- Définir le projet culturel et artistique de l'établissement en harmonie avec l'ensemble des initiatives culturelles du territoire,
- D'engager une réflexion sur les actions et organisations transversales pouvant être menées dans le cadre des compétences communales et communautaires, et des équipements existants.
- Inscrire ce projet dans le cadre global de la politique municipale.
- Favoriser et développer les partenariats avec les différents acteurs locaux de la vie culturelle, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires extérieurs, publics et privés.

**Actions artistiques et culturelles :**

Vous avez la responsabilité de la programmation et l'organisation de la saison culturelle de la scène conventionnée Musiques et Danses Anciennes via l'Association Entracte :

- De la saison pluridisciplinaire (40 spectacles)
- Du festival de Musiques Baroque de Sablé (15 concerts)
- Des académies Internationales de Musiques et de Danses Anciennes de Sablé, en France et à l'étranger
- Des festivals de musique actuelles « Rockysimômes » et les Nuits d'Eté
- De la saison cinématographique et du festival Enfants des Toiles
- De la saison d'Arts Plastiques.

**Médiation culturelle :**

- vous avez en charge la mise en œuvre et le développement des actions de médiation culturelle, la recherche de nouveaux publics et l'activation des réseaux partenaires.

**Administration :**

Vous assurez :

- la responsabilité de la gestion administrative et financière de l'établissement (budget de 2.2 M€)
- l'organisation du travail et le management des équipes (15 permanents)
- la gestion technique des salles de spectacles

**Profil :**

- formation supérieure dans le domaine de l'action artistique et culturelle et de la gestion d'établissements culturels.
- Expérience réussie dans un poste similaire.
- Très bonne connaissance des réseaux culturels et milieux artistiques.
- Qualités relationnelles et managériales indispensables, maîtrise de l'ingénierie et du management par projet.
- Compétence et rigueur en matière de gestion administrative et financière.
- Disponibilité importante.
- Salaire selon statut et expérience (titulaire ou contractuel)

**les candidats présélectionnés seront invités à présenter un projet artistique, culturel et d'établissement.**

Lettre de motivation manuscrite avec CV à déposer :

**Avant le 26 avril 2011**

Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines  
Place Raphaël Elizé - 72300-SABLE-SUR-SARTHE  
drh@sablesursarthe.fr

PROFIL CULTURE

# CCN DU HAVRE HAUTE-NORMANDIE

Le Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie recrute

**son directeur, sa directrice**

La direction sera confiée à un(e) ou plusieurs artistes ayant une reconnaissance nationale et internationale dans le domaine chorégraphique. Le Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie est installé au cœur de la ville du Havre, il dispose de deux studios (un studio de création et un studio de répétition).

Association loi 1901, le Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie emploie huit permanents. Il est subventionné par la DRAC Haute-Normandie, la région Haute-Normandie et la ville du Havre.

**Missions du Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie**

À l'instar des 18 autres Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) en France, les missions premières du CCN du Havre Haute-Normandie sont la création, la production, et la diffusion de ses œuvres chorégraphiques. Autour de cet axe de création, il assure des «missions associées» de soutien à la production de compagnies indépendantes «Accueil-studio», des actions en milieu pédagogique, des actions de sensibilisation des publics à la danse, la programmation d'autres compagnies chorégraphiques dans un temps fort ou tout autre cadre, des formations pour les professionnels.

Il doit être un lieu de référence, garant d'une pluralité esthétique, à la fois espace ouvert à la recherche et lieu de valorisation de la mémoire de la danse. Il doit contribuer à la structuration et au rayonnement du territoire régional.

**Recrutement**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leur candidature au Président du Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie au plus tard le **4 mai 2011** comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, accompagné de tous documents d'information sur les réalisations antérieures (descriptif et argument des créations, documents de presse, enregistrements audiovisuels et à défaut lien internet vers ces derniers, calendrier de tournées).

Les candidat(e)s peuvent transmettre leur candidature par voie postale et électronique à l'adresse du Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie ci-dessous. Aucune candidature parvenue au-delà de la date limite ne sera acceptée.

La pré-sélection des candidat(e)s sera effectuée **mi-mai 2011** par la commission de recrutement.

Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s se verront remettre le cahier des missions et des charges des CCN, la note d'orientations pour le Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie et un dossier d'informations complet sur la base desquels ils devront rédiger : un projet artistique détaillé et une projection budgétaire de la mise en œuvre complète du projet sur une période de trois ans à partir de la 1<sup>ère</sup> année de prise de fonctions.

Ces candidats devront remettre leur dossier au plus tard le **24 juin 2011**. Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s seront convoqués pour présenter leur projet.

Les commissions de sélection des candidat(e)s rendent compte au conseil d'administration du CCN.

La nomination du directeur/trice interviendra en **juillet 2011**. Sa prise de fonctions est prévue pour **janvier 2012**.

L'emploi de directeur/trice est un contrat à temps plein avec période d'essai conventionnelle.

La rémunération est à négocier selon la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles et l'expérience, à l'intérieur du groupe 1 «directeur» et en tout état de cause au minimum à l'échelon 5.

Les candidatures sont à adresser par voie postale et électronique au plus tard le 4 mai 2011 à :

**Monsieur le Président du Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie**  
30, rue des briquetiers, 76600 Le Havre

Adresse électronique à l'attention de l'assistantat de direction :  
laurence.saunier@ccnduhavre.fr

th<sup>^</sup>N EpsAd

Théâtre  
du Nord  
CRÉATION-TRANSMISSION  
Théâtre National Lille Tourcoing  
Région Nord-Pas-de-Calais  
Direction Stuart Seide

LE THÉÂTRE DU NORD  
Théâtre National Lille Tourcoing  
Région Nord – Pas de Calais  
recrute

## Un(e) responsable des relations avec le public

Dirigé par Stuart Seide, le Théâtre du Nord est l'un des 34 Centres Dramatiques Nationaux. Il s'attache à accueillir et faire partager à son public ce que la création théâtrale française et étrangère offre de plus exigeant et de plus pertinent.

### Missions, sous l'autorité du Secrétaire général

■ Encadrer l'équipe des relations avec le public, assurer le développement et la fidélisation des publics ■ Entretenir et animer le réseau des structures partenaires du Théâtre (cinémas, musées, réseaux culturels de la métropole...), et élargir les partenariats au monde de l'entreprise (soirées privées, fondations ouvertes sur les publics en difficultés...) ■ Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de sensibilisation et des partenariats engagés avec les relais et publics ■ organiser les projets « hors les murs » initiés par le Théâtre du Nord ■ contribuer, avec le conseiller artistique et littéraire, à l'animation, la dynamisation et la notoriété du projet de l'École du Spectateur

### Profil et compétences

■ Expérience exigée à un poste équivalent ■ Niveau minimum d'études Bac +3 ■ Grand intérêt pour le spectacle vivant et le théâtre en particulier ■ Excellente capacité à travailler en équipe ■ Aisance relationnelle et qualités rédactionnelles ■ Disponibilité en soirées et week-ends ■ Permis B et maîtrise de l'outil informatique obligatoires ■ Maîtrise d'un logiciel de billetterie appréciée

### Conditions d'emploi

CDI, cadre 4, rémunération selon convention collective nationale des entreprises culturelles

Poste à pourvoir  
au 23 mai 2011

Envoi des candidatures  
avec lettre de motivation  
avant le 18 avril 2011

■ par courrier à l'attention  
de Jérôme Sallé,  
Secrétaire général

Théâtre du Nord,  
4, Place du Général  
de Gaulle,  
59026 Lille cedex

■ par mail à christinesion  
@theatredunord.fr  
(fiche de poste  
accessible à cette  
adresse)

Le Conservatoire national supérieur  
musique et danse de Lyon  
recrute

## un chef du service de la régie (h/f)

contractuel de catégorie A  
CDD 3 ans renouvelable

date limite des candidatures : le 15 mai 2011

poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2011

Les candidatures sont à envoyer, accompagnées d'un CV  
à Stéphanie Guidoni, directrice-adjointe  
CNSMD de Lyon, C. P. 120, 69266 Lyon cedex 09



CNSMD

CNSMD de Lyon  
Géry Moutier, directeur  
3, quai Chauveau - C.P. 120  
F-69266 Lyon cedex 09

fiche de poste  
sur [www.cnsmd-lyon.fr](http://www.cnsmd-lyon.fr)

tél. 33 (0)4 72 19 26 04  
[stephanie.guidoni@cnsmd-lyon.fr](mailto:stephanie.guidoni@cnsmd-lyon.fr)



la CONDITION  
PUBLIQUE

La Condition Publique, manufacture culturelle située à Roubaix, recrute un(e)

## REGISSEUR PRINCIPAL (F/H)

EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) de 29 salariés permanents, la Condition Publique est un équipement pluridisciplinaire (musiques, danse, cirque, théâtre, jeune public, expositions, ateliers, formation) ; comprenant également des halles et des laboratoires à vocation économique, des espaces d'exposition, un bar et un restaurant ainsi que des locaux de résidence (budget 2,5 millions d'euros).

### MISSIONS

Au sein de la Direction Technique, et sous la responsabilité du Directeur Technique et du Régisseur Général, le Régisseur Principal aura pour missions :

*Responsable technique de la préparation et du bon déroulement des manifestations dont il a la charge :*

- principalement des événementiels privés, en lien avec la Chargée des relations avec les entreprises (rencontre avec le client, réalisation de plans et devis, conseils et accompagnement du client, relations avec les prestataires éventuels, suivi du montage de l'exploitation et du démontage de l'événement).

- également sur des manifestations programmées par la Manufacture Culturelle, demandant une bonne connaissance du spectacle vivant, une sensibilité à la création et une capacité inventive pour investir l'architecture et l'espace public.

*Chargé des tâches de régies des manifestations culturelles*, selon un planning déterminé, et en lien avec le Régisseur Général.

### PROFIL

Ce poste nécessite une grande disponibilité, des solides connaissances techniques (son, lumière, vidéo...), des aptitudes relationnelles à la fois avec le monde de la création et celui de l'entreprise, le goût du travail en équipe, une bonne connaissance du milieu culturel, des enjeux de la construction d'événements et de la régie. Curiosité et appétence pour l'art contemporain et le spectacle vivant indispensables.

Maîtrise d'un logiciel de gestion de planification et de réalisation de dessins demandée.

Habilitation électrique et SSIAP 1 souhaités

5 ans d'expérience minimum dans la régie technique

Permis B et pratique d'une langue étrangère impératifs.

### STATUT

Poste en CDI à temps plein, au sein de la Direction Technique  
Groupe 5 selon la convention collective des Entreprises Artistiques et Culturelles

Prise de fonction : 01.05.2011

Candidature à adresser par courrier avant le 08.04.2011 à 12h :

Recrutement Régisseur Principal  
EPCC La Condition Publique  
14 place Faidherbe  
BP 90211

59054 Roubaix cedex 1

Ou par mail à l'adresse suivante : [h.ambles@laconditionpublique.com](mailto:h.ambles@laconditionpublique.com)

STRUCTURES DE CRÉATION  
ET DE DIFFUSION

## DIRECTION

**THÉÂTRE LA PASSERELLE**, scène nationale de Gap et des Alpes du Sud (05).

Directeur (h/f). → **Voir page 15**

**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DU HAVRE HAUTE-NORMANDIE** (76).

Directeur (h/f). → **Voir page 16**

**JAZZ DUNKERQUE** (59). Directeur (h/f).

Cand. avant le 11/04. pour le 1/10.

03 28 63 51 00. [www.jazzdunkerque.fr](http://www.jazzdunkerque.fr)

ADMINISTRATION/  
PRODUCTION/DIFFUSION

**CIE LES PIÉTONS DE LA PLACE DES**

**FÊTES** à Commercy (55). Administrateur (h/f)

de production. CDD 6 mois dès le 6/06.

[c.duguest@wanadoo.fr](mailto:c.duguest@wanadoo.fr)

**ONYX-LA CARRIÈRE** (44). Administrateur (h/f).

Cand. avant le 15/04. [www.onyx-culturel.org](http://www.onyx-culturel.org)

**MESH**, Musique et situations de handicap

à Margency (95). Assistant administratif (h/f).

Emploi-tremplin. [jc.deretz@mesh.asso.fr](mailto:jc.deretz@mesh.asso.fr)

**LA NEF** - Manufacture d'utopies à Pantin (93).

Chargé(e) de la diffusion et de la production

des spectacles. CAE-CUI temps partiel.

Cand. avant le 30/04. [www.la-nef.org](http://www.la-nef.org)

**MC2** à Grenoble (38). Administrateur général

(h/f). CDI à pourvoir dès que possible.

[www.mc2grenoble.fr](http://www.mc2grenoble.fr)

**FRICHTI CONCEPT** à Paris. Administrateur

(h/f). Emploi-tremplin à pourvoir le 2/05.

[admi@frichticoncept.net](mailto:admi@frichticoncept.net)

**THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD** à Paris.

Responsable administratif et financier.

Cand. avant le 20/04. [cict@bouffesdunord.com](mailto:cict@bouffesdunord.com)

**L'ÉCHANGEUR** à Bagnolet (93). Administrateur

(h/f). Pour début juin. [ad@lechangeur.org](mailto:ad@lechangeur.org)

**OLYMPIC / STEREO LUX** à Nantes (44).

Attaché(e) de production musique. Cand.

avant le 7/04. [recrutement@olympic.asso.fr](mailto:recrutement@olympic.asso.fr)

COMMUNICATION /  
RELATIONS PUBLIQUES

**LE THÉÂTRE DU NORD**, Théâtre national

Lille Tourcoing Région Nord Pas-de-Calais

à Lille (59). Responsable des relations avec

le public. → **Voir page 17**

**ADDAV56** à Vannes (56). Chargé(e) de l'informa-

tion et de communication. Cand. avant

le 19/04. CDD 4 mois minimum pour le 23/05.

[contact@addav56.org](mailto:contact@addav56.org)

**LE THÉÂTRE**, scène conventionnée à Auxerre

(89). Chargé(e) de la communication.

03 86 72 24 20. [jv@auxerretheatre.com](mailto:jv@auxerretheatre.com)

## TECHNIQUE

**EPCC LA CONDITION PUBLIQUE** (59).

Régisseur principal (h/f). → **Voir page 17**

**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL**

**DE CRÉTEIL ET DU VAL DE MARNE -**

**CIE KÂFIG** (94). Directeur technique, régisseur

général. Cand. avant le 11/04. 01 56 71 13 20.

[administration@ccncreteil.com](mailto:administration@ccncreteil.com)

**LE PÔLE DIFFUSION** à Paris. Régisseur

général et lumière expérimenté (h/f). Cand.

avant le 30/04. [lmichel.lepole3@gmail.com](mailto:lmichel.lepole3@gmail.com)

**L'APOSTROPHE**, scène nationale

de Cergy-Pontoise et du Val-d'Oise. Directeur

technique (h/f). [lapostrophe@lapostrophe.net](mailto:lapostrophe@lapostrophe.net)

**LA COMÉDIE FRANÇAISE** à Paris.

Directeur technique adjoint (h/f).

[recrutement@comedie-francaise.org](mailto:recrutement@comedie-francaise.org)

**THÉÂTRE DE LA COUPE D'OR** à Rochefort

(17). Régisseur principal et lumière (h/f).

Cand. avant le 5/05. CDI pour le 5/09.

[secretariat@theatre-coupedor.com](mailto:secretariat@theatre-coupedor.com)

## AUTRES

**ATMOSPHÉRIQUES** à Paris. Chef de projet

(h/f). Cand. avant le 15/04. Pour le 12/05.

[thierry.philippon@atmospheriques.com](mailto:thierry.philippon@atmospheriques.com)

**FÉDÉRATION NATIONALE DES CMR**

à Nogent-sur Marne (94). Chargé(e) de forma-

tion (h/f). Cand. avant le 15/04. Pour le 2/05.

[www.lescmr.asso.fr](http://www.lescmr.asso.fr)

**CREA**, centre d'éveil artistique à Aulnay-

sous-Bois (93). Comptable (h/f). CDD 14 mois

mi-temps à pourvoir en mai. [www.lecrea.fr](http://www.lecrea.fr)

**SIXIÈME SON** à Paris. Chargé(e) de création

musicale. CDI à pourvoir le 25/04.

[j.goris@sixiemeson.com](mailto:j.goris@sixiemeson.com)

**VILLE D'ARGENTEUIL** (95).

Responsable de projets événementiels.

[recrutement@ville-argenteuil.fr](mailto:recrutement@ville-argenteuil.fr)

**COM'COM** à Paris. Collaborateur cabinet

d'expertise comptable (h/f). CDI à pourvoir

le 1/05. [s.mariette@synthex.fr](mailto:s.mariette@synthex.fr)

**KEYZIT** à Montrouge (92). Commercial(e)

disque. [irma@keyzit.com](mailto:irma@keyzit.com)

FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE

**VILLE DE BRUGES** (33). Directeur des

affaires culturelles (h/f). → **Voir page 14**

**VILLE DE SABLÉ-SUR-SARTHE** (72).

Directeur du centre culturel (h/f).

→ **Voir page 16**

**VILLE DE GAP** (05). Directeur de conservatoire

de musique et de danse (h/f). [www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

**VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS** (95).

Directeur (h/f). pour janvier 2012.

[www.ville-enghienlesbains.fr](http://www.ville-enghienlesbains.fr)

**AMIENS MÉTROPOLE** (80). Directeur (h/f)

du conservatoire (CRR). Cand. avant le 14/04.

03 22 97 13 62.

**VILLE DE BORDEAUX** (33). Directeur adjoint

musique (h/f) + 2 conseillers pédagogiques

(h/f), pour son conservatoire (CRR). Cand.

avant le 15/04. Pour le 1/07. [www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr)

**CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE**

à Nanterre. Chargé(e) de mission des

enseignements artistiques. [recrut@cg92.fr](mailto:recrut@cg92.fr)

## ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion  
(tous postes administratifs et techniques),  
organismes culturels, fonction publique territoriales  
dans

**LA LETTRE DU  
SPECTACLE**

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

[emploi@lalettreduspectacle.com](mailto:emploi@lalettreduspectacle.com)

**ONPL**, Orchestre National des Pays de la

Loire Angers (49). Gestionnaire administratif

et de la commande publique (h/f).

Cand. avant le 18/04. [www.onpl.fr](http://www.onpl.fr)

**VILLE DE VENISSIEUX** (69). Directeur (h/f)

pour l'école de musique Jean Wiener.

Cand. avant le 15/04. 04 72 21 44 98.

**VILLE DE BOIS-COLOMBES** (92).

Technicien de spectacle (h/f). CDD 12 mois.

[drh@bois-colombes.com](mailto:drh@bois-colombes.com)

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**SAUMUR LOIRE DÉVELOPPEMENT** (49).

Directeur technique pour le Théâtre

de Saumur (h/f). Cand. avant le 1/05.

[service.personnel@agglo-saumur.fr](mailto:service.personnel@agglo-saumur.fr)

**VILLE DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY**

(77). Chargé(e) de mission pour la coordina-

tion de la Maison des Musiques et de

la Danse. Cand. avant le 10/04.

[arenard@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:arenard@saint-fargeau-ponthierry.fr)

**VILLE DE VERSAILLES** (78). Chargé(e)

d'administration culturelle. [www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

**VILLE DE GRADIGNAN** (33). Responsable

des affaires culturelles et vie associative.

[www.territoires-rh.fr](http://www.territoires-rh.fr)

**VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS** (93). Agent

chargé de la communication, billetterie,

secrétariat de l'espace culturel (h/f). Cand.

avant le 7/04. 01 43 88 22 36. [www.clichy.fr](http://www.clichy.fr)

**VILLE DE MÉRY-SUR-OISE** (95). Adjoint

administratif (h/f). Mi-temps à pourvoir

dès que possible. 01 30 36 23 16.

[www.ville-merysuroise.fr](http://www.ville-merysuroise.fr)

**VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE** (64).

Régisseur de manifestations culturelles (h/f).

Cand. avant le 11/04. [www.oloron-ste-marie.fr](http://www.oloron-ste-marie.fr)

**VILLE DU CENDRE** (63). Médiateur culturel

(h/f). Cand. 15/04. [www.lecendre.fr](http://www.lecendre.fr)

## ORGANISMES

**CNSMD**, Conservatoire national supérieur

musique et danse de Lyon. Chef de service

de la régie (h/f). → **Voir page 17**

**OGACA**, agence culturelle à Strasbourg (67).

Technicien paie (h/f). CDI. [paye@ogaca.org](mailto:paye@ogaca.org)

CDD 3 ans renouvelable à pourvoir au 1/09.

04 72 19 26 05 [www.cnsmd-lyon.fr](http://www.cnsmd-lyon.fr)



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur  
[www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

## MOUVEMENTS

Contactez-nous  
Pour nous adresser vos informations :  
mouvements@lalettredu spectacle.com

● **Marseille-Provence 2013.**

Philippe Ariagno, ancien attaché culturel à Sao Paulo (Brésil), intègre Marseille-Provence 2013 en tant que chef de pôle du projet, chargé des grands événements populaires, théâtre de rue, cirque...

● **Région Languedoc-Roussillon.** Dominique Muller, ex-responsable du spectacle vivant et de l'action culturelle au conseil général de Côte-d'Or, succède à Mireille Pic comme responsable du spectacle vivant et des enseignements artistiques à la direction de la culture et du patrimoine de la Région Languedoc-Roussillon. Simon Martinez, précédemment au patrimoine de la Région, est le nouveau chef de service des arts vivants.

● **Conseil général de la Côte-d'Or.** Stephan Hernandez, précédemment directeur Arts vivants 21 à Dijon, a succédé à Dominique Muller au poste de responsable du spectacle vivant et de l'action culturelle au conseil général de la Côte-d'Or.

● **Théâtre des Sources.** Laurence Ackermann prend le relais de Gérald Chatelain à la direction du Théâtre des Sources, à Fontenay-aux-Roses (92). Elle était secrétaire générale au Théâtre Jean Arp, Scène conventionnée de Clamart (92). Gérald Chatelain continue son activité de comédien et de metteur en scène.

● **Ville de Nanterre.** Katia Eksl devient coordinatrice des actions culturelles de la saison jeune public de Nanterre (92). Elle travaille auprès de Nathalie Djaoui, responsable du secteur jeune public et directrice artistique de la saison.

● **Scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy.** Isabelle Hiblot a quitté son poste de secrétaire générale du Théâtre Gérard Philipe, scène conventionnée de Frouard (54), pour rejoindre aux mêmes fonctions la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy (54).

● **Théâtre Gérard Philipe de Frouard.** Milena Schwarze, succède à Isabelle Hiblot au Théâtre Gérard Philipe. Par ailleurs, Armelle Nguyen Huynh, venue de la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy (54), remplace Vanessa Mestre à l'administration.

● **Ville de Lomme.** Richard Franco est nommé chef de projet d'un futur équipement européen dédié aux cultures du monde, qui sera implanté à Lomme (59), «ville associée» à Lille.

● **Théâtre du Peuple.** Maud Lafosse remplace Milena Schwarze aux relations publiques du Théâtre du Peuple de Bussang (88).

● **Montévidéo.** Dounia Juristic a quitté le Périscope à Nîmes (30) pour rejoindre l'équipe de Hubert Colas et Montévidéo à Marseille (13), où elle est en charge de la communication et des relations publiques.

● **Théâtre Gyptis.** Larenka Hoareau est la nouvelle administratrice du Théâtre Gyptis à Marseille. Elle a été chanteuse lyrique et a dirigé une société immobilière.

● **Opéra Théâtre de Saint-Étienne.** Grégory Cauvin, en charge de la programmation des spectacles vivants jeune public pour la Ville de Monaco, arrivera en septembre comme responsable jeune public de l'Opéra-Théâtre de Saint-Étienne.

## PARCOURS

## Yuval Pick, directeur du CCN Rilleux-la-Pape

Le chorégraphe remplace Maguy Marin à la tête d'un des CCN les plus en vue.

C'est par le plaisir que Yuval Pick est arrivé à la danse. Fils de Sabras (Juifs né en Israël), loin du monde de la culture, l'adolescent danse disco : «C'est par goût de cette liberté de danser que j'ai commencé par faire de la danse folklorique», explique-t-il. Le ballet de Petach-Tikva, sa ville de naissance proche de Tel Aviv, se déplace en tournée, dont la France. «J'avais 16 ans, c'est à ce moment que j'ai senti que je viendrais vivre et travailler en Europe».

Yuval Pick va d'abord entrer dans la fameuse école Bat-Dor en 1986. L'année suivante il abandonne ses études de chimie. «J'ai continué à en faire en autodidacte», confie-t-il, expliquant par là son goût pour les mélanges. Malgré ses trois ans de service militaire, il intègre la Batsheva Dance Company d'Ohad Naharin en 1991. Il s'y fait sa place avant de rejoindre Tero Saarinen en 1995/1996 pour



LAURENT PHILIPPE

créer la compagnie Toothpick et gagner le concours international de Paris en 1996. «C'est là que j'ai rencontré le directeur de l'opéra de Lyon, mais j'étais déjà engagé sur une autre aventure». Il danse alors pour Carolyn Carlson, et, la même année, crée sa première pièce, *Kvedim* (1997), primée au Festival Gvanim de Tel-Aviv. C'est en 1999 qu'il rejoint le ballet de Lyon. En 2001, par

désir de changer d'air, il appelle Russel Maliphant, lui demande s'il n'a pas un contrat. S'ensuivra une année à Londres. «Je n'ai pas souhaité y rester, parce que je me sens plus proche de la danse française, de sa subtilité et d'un certain raffinement puissant», justifie celui dont la compagnie The Guests est implantée à Lyon depuis 2002. Depuis lors et après avoir été résident pendant trois ans à Décines, il est devenu une figure de la danse rhon-alpine. ● PHILIPPE VERRIÈRE

● **Syndicat des attachés de presse du spectacle vivant.**

Arlette Lang a été nommée présidente du Syndicat des attachés de presse du spectacle vivant. Elle succède à François Boudeau.

● **Le Concert Spirituel.**

Aude Massiet du Biest devient déléguée générale du Concert Spirituel, succédant à Chantal de Corbiac dont elle était l'adjointe. Celle-ci part diriger la salle de concerts La Courroie, à Entraigues-sur-la-Sorgue (84). Claire Devins

arrive au Concert spirituel comme chargée de l'administration. Elle a été administratrice adjointe au Théâtre national de Chaillot.

● **CNSMD de Lyon.**

Stéphanie Guidoni est arrivée en février au Conservatoire national supérieur de musique et danse (CNSMD) de Lyon comme directrice adjointe. Elle était secrétaire générale de l'École du Louvre à Paris. Alain Poirier, musicologue, est nommé directeur de la recherche.

## LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Jean-Luc Éluard, Marjolaine Dihl, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoché. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

**ABONNEMENTS** Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements - 11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.



Millénaire  
Presse

Presse PRO  
Association pour la promotion de la presse professionnelle

La Lettre du Spectacle  
est membre de Presse Pro



**Théâtre, Musiques, Danse  
le SNES accompagne  
les entrepreneurs de tous  
les spectacles vivants**

Création, production, diffusion, le SNES regroupe 200 entreprises dont le premier critère est d'offrir la meilleure qualité artistique et de s'adresser aux publics les plus larges. Chaque année 15000 représentations en tournée et des milliers d'emplois. Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles [www.spectacle-snes.org](http://www.spectacle-snes.org)

**snes**   
le spectacle est vivant